



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

# L'EUROPE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ses enjeux pour les étudiants et les établissements

Lundi 18 décembre 2017

Centre international d'études pédagogiques, Sèvres

## Atelier 4

**L'Europe de l'enseignement supérieur dans  
la mondialisation**

# Atelier 4

## L'Europe de l'enseignement supérieur dans la mondialisation

Animateur : **Léa Gevaudan**, Jeunes européens, France

*Proposition de compte rendu : Bruno Curvale, CIEP*

### Enjeux

Enjeu 1 : Avantages comparés d'une mobilité européenne et d'une mobilité hors Europe ?

*La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur est-il un tremplin pour la mobilité internationale ou à l'inverse un obstacle, ou est-elle sans incidence sur la mobilité internationale ? Faut-il construire au niveau européen une politique de mobilité des étudiants européens en direction des autres régions du monde ?*

Enjeu 2 : Quelles idées fortes porter au nom de Bologne (de notre appartenance à l'espace européen de l'enseignement supérieur) vis-à-vis d'autres régions du monde et d'autres conceptions de l'enseignement supérieur ? Comment les faire entendre et partager ?

*Proposer de façon systématique une UE de présentation de l'Europe et de l'espace européen de l'enseignement supérieur aux étudiants internationaux, aux étudiants en mobilité comme aux étudiants nationaux ?*

Enjeu 3 : Quels leviers pour promouvoir les valeurs de l'espace européen de l'enseignement supérieur ?

*Pourquoi, comment renforcer face aux superpuissances (Etats-Unis, Chine, Inde, etc.) et aux valeurs qu'elles véhiculent, le rôle d'appui, de conseil et d'expertise que l'Europe apporte à la constitution d'espaces régionaux d'enseignement supérieur ? Comment accroître au niveau européen la politique d'attractivité et d'accueil menée en direction des étudiants des autres régions ?*

### Objectifs des ateliers

Il s'agit d'ouvrir un espace de discussion et de co-construction sur les enjeux du thème de l'atelier, de manière à :

- élargir et approfondir la perception que les uns et les autres peuvent en avoir, en invitant à croiser les approches et les points de vue, et en nourrissant si besoin est la discussion des éléments d'information réunis en amont ;

- identifier les questions sur lesquelles des propositions plus ou moins originales peuvent être faites, et celles sur lesquelles une ou des positions sont susceptibles de réunir l'accord des différents participants, sachant que ces ateliers n'engagent pas les institutions des participants ;
- identifier les questions qui peuvent être les plus intéressantes et stimulantes pour le débat public, notamment dans la perspective des événements que pourraient organiser ou susciter les participants entre janvier et mai.

La personne en charge de proposer un compte rendu de l'atelier disposera de 10 à 15 minutes en fin d'atelier pour proposer une restitution à chaud des principaux points qu'il propose de retenir. Cela permettra d'éventuels ajustements et facilitera la synthèse des termes du débat.

### Liens et documents accessibles en ligne

- Le site du **projet SHARE** : exemple de coopération entre l'Europe et l'Association des pays d'Asie du Sud Est dans le domaine de l'enseignement supérieur : <http://share-asean.eu/>
- Le site de la **Tuning Academy** : <http://tuningacademy.org/>  
La « méthodologie » Tuning promeut la coopération entre acteurs et systèmes nationaux ou régionaux d'enseignement supérieur en développant la comparabilité des parcours de formation conçus comme acquisition de compétences dans les différents secteurs académiques.
- « **Européanisation, classements internationaux et mobilité des universitaires : trois exemples de mondialisation dans l'enseignement supérieur** », par S. Marginson et M. van der Wende, in *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030, vol. 2 Mondialisation*, OCDE, 2011 : cf. <http://ifgu.auf.org/media/document/9609042e.pdf#page=131>

### Documents reproduits

- **Le processus de Bologne vu d'autres régions du monde**, Fiches 26 à 29 des *29 Fiches et argumentaires* sur le processus de Bologne et la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur : cf. Brochure « Pour en savoir plus ».
- « **La mobilité internationale des étudiants européens** », Les notes de Campus France (juin 2017), 20 p.
- « **Les effets d'Erasmus Mundus sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur** », Les notes de l'Observatoire Erasmus+ n° XX Agence Erasmus+ France & Education Formation (2017), 28 p.



# Les notes

Juin 2017

## La mobilité internationale des étudiants européens

Cette note Campus France présente une analyse statistique de la mobilité internationale des étudiants européens, notamment vers la France en distinguant l'UE de l'Europe hors UE<sup>1</sup>.

### Ce qu'il faut retenir

• Selon l'Unesco, 992 000 étudiants européens ont effectué une mobilité internationale diplômante en 2015, en augmentation par rapport à 2010 (+12 %). Les étudiants européens représentent environ un quart de l'ensemble des étudiants en mobilité internationale. L'Allemagne se distingue comme 1<sup>er</sup> pays d'origine des étudiants européens en mobilité internationale, suivie de la France et de l'Italie. La France affiche par ailleurs la plus forte progression en mobilité sortante (+37 % entre 2010 et 2015).

**Première région d'accueil de la mobilité étudiante internationale**, le continent européen attire environ 85 % des étudiants européens en mobilité, plus particulièrement l'Union européenne qui accueille 7 étudiants européens mobiles sur 10. Les principaux pays d'accueil de la mobilité étudiante européenne sont : le **Royaume-Uni** (132 891), suivi de l'**Allemagne** (89 568) et des **États-Unis** (82 523). Seuls 2 pays non européens intègrent le TOP 20 des pays d'accueil : les **États-Unis** (3<sup>e</sup> rang) et le **Canada** (16<sup>e</sup> rang).

**La France se classe au 6<sup>e</sup> rang** en accueillant 5,3 % des étudiants européens en mobilité.

• Selon le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), 78 000 étudiants européens sont recensés en France en 2015-2016. Ils représentent le quart des étudiants étrangers accueillis. Les nationalités les plus représentées parmi les étudiants européens en France sont les italiens (11 188), suivis des allemands (8 532) et des espagnols (6 817).

• Selon la Commission européenne, 291 383 étudiants européens ont effectué une mobilité dans le cadre du programme Erasmus+ en 2014-2015. Avec 39 985 étudiants en mobilité, la France devient le 1<sup>er</sup> pays d'origine des étudiants Erasmus. En revanche, la France qui était 2<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants Erasmus en 2010-2011 est désormais passée à la 4<sup>e</sup> place avec 29 558 étudiants.

### Sommaire

<b>Partie 1 -</b>	<b>LES PAYS D'ORIGINE DE LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS</b>	
	La mobilité internationale des étudiants européens .....	page 05
<b>Partie 2 -</b>	<b>LES PAYS D'ACCUEIL PRIVILÉGIÉS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EUROPÉENNE</b>	
	Une mobilité intracontinentale largement plébiscitée .....	page 07
	L'Amérique du nord : 2 <sup>e</sup> région d'accueil des étudiants européens .....	page 09
	Des nouveaux pays d'accueil .....	page 09
<b>Partie 3 -</b>	<b>LE PROGRAMME ERASMUS</b>	
	Données générales .....	page 10
	Portrait de l'étudiant Erasmus .....	page 11
<b>Partie 4 -</b>	<b>LA MOBILITÉ EUROPÉENNE D'ÉTUDES VERS LA FRANCE</b>	
	Évolution de la mobilité des étudiants européens vers la France .....	page 12
	Caractéristiques des étudiants européens en France (2015-2016) .....	page 13
	TOP 10 des pays d'accueil des étudiants européens en mobilité - UE28 et hors UE .....	page 14

1- Selon la classification utilisée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Pour rédiger cette note, trois sources principales ont été utilisées :

Les données du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour la mobilité vers la France ; celles de l'Institut de statistiques de l'Unesco (ISU) pour la mobilité internationale ; et celles de la Commission européenne pour la mobilité Erasmus+.

• **MESRI, définition d'un « étudiant étranger en France » :**

Étudiant se déclarant de nationalité étrangère, inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français. La formation suivie donne lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université d'une durée d'au moins un an.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte, à savoir l'enseignement à distance, la formation continue, la formation par alternance ou par apprentissage.

• **Unesco (ISU), définition d'un « étudiant international » :**

Étudiant ayant franchi une frontière internationale entre deux pays dans le but de participer à des activités pédagogiques dans un pays d'accueil, différent du pays d'origine et qui souhaite obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur.

La participation à des programmes d'études et d'échange à court terme, qui dure moins d'une année universitaire, permettant d'accumuler des crédits (« mobilité liée à une accumulation de crédits ») n'est pas comptabilisée.

• **Commission européenne, définition d'un « étudiant Erasmus+ en mobilité de crédits ECTS\* »**

Étudiant en échange avec une université ou une école partenaire Erasmus+. L'étudiant en mobilité doit suivre un certain nombre de modules dans son établissement d'accueil lui permettant d'obtenir des crédits ECTS. Les crédits ainsi obtenus sont transférés à l'établissement d'origine de l'étudiant pour l'obtention de son diplôme.

Sauf cas particuliers des Masters Erasmus Mundus, l'étudiant Erasmus n'est diplômé que de son établissement d'origine.

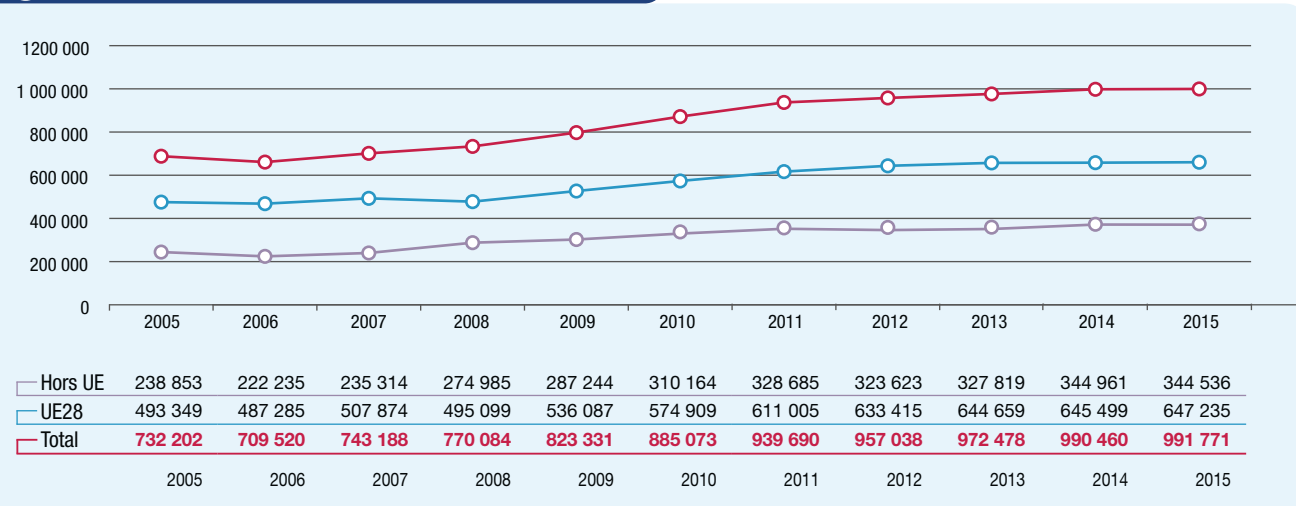
Enfin, dans ce dossier, les zones géographiques correspondent à celles utilisées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

ECTS : European Credits Transfer Scale.

## I. PAYS D'ORIGINE DE LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EUROPEENS

(Source : UNESCO)

### Évolution du nombre d'étudiants européens en mobilité



Source : UNESCO, extraction mai 2017.

En 2015, l'Unesco évalue à environ **992 000** le nombre d'étudiants européens en mobilité dans le monde, représentant ainsi près du quart de l'ensemble des étudiants internationaux.

La mobilité étudiante européenne affiche une augmentation importante de **+35 % en 10 ans** (2005-2015), mais qui ralentit ces dernières années (+1,98 % entre 2013 et 2015).

Ces statistiques englobent des réalités et des stratégies de

mobilité très différentes. Certains étudiants européens voient dans un séjour à l'étranger l'opportunité d'enrichir leur parcours universitaire en mettant en avant une « expérience de vie<sup>2</sup> », d'autres recherchent un accès facilité à des formations sélectives (études médicales et paramédicales), d'autres encore souhaitent échapper à des frais de scolarité élevés. Enfin certains étudiants quittent une situation politique et/ou économique difficile(s) dans leur pays.

2- Voir la note n°48 de Campus France sur la mobilité sortante des étudiants de France sur l'espace documentaire : [www.campusfrance.org/fr/espace-documentaire](http://www.campusfrance.org/fr/espace-documentaire)  
A titre d'exemple 83 % des étudiants français ayant effectué un séjour d'études à l'étranger citent « l'envie de voyager, de découvrir d'autres cultures » comme motivation.

## TOP 10 des pays d'origine de la mobilité européenne (UE28)

Pays d'origine	Effectifs 2015	% du total	Évolution 2010-2015
Allemagne	115 513	17,8 %	+10 %
<b>France</b>	<b>78 675</b>	<b>12,2 %</b>	<b>+37 %</b>
Italie	54 948	8,5 %	+36 %
Grèce	37 473	5,8 %	+28 %
Roumanie	32 347	5,0 %	+26 %
Espagne	32 082	5,0 %	+36 %
Slovaquie	31 729	4,9 %	+3 %
Royaume-Uni	30 338	4,7 %	+23 %
Bulgarie	24 520	3,8 %	+2 %
Pologne	23 669	3,7 %	-24 %
<b>Total UE28</b>	<b>647 235</b>	<b>100 %</b>	<b>+13 %</b>

Source : UNESCO, extraction mai 2017.

L'Union européenne enregistre **647 235 étudiants en mobilité sortante en 2015**. Facilitée par le processus de Bologne, encouragée par de nombreux pays de l'UE28, la mobilité étudiante de l'Union européenne est dynamique avec 2 pays qui se classent dans le TOP 10 mondial des pays d'origine de la mobilité diplômante : l'Allemagne (3<sup>e</sup>) et la France (6<sup>e</sup>).

La France est le pays dont la mobilité sortante a le plus progressé ces 5 dernières années (+37 %). Suivent plusieurs pays d'Europe du sud : **Italie** (+36 %), **Espagne** (+36 %) et **Grèce** (+28 %) où situation économique difficile et chômage élevé incitent à la mobilité.

À noter également une importante augmentation des **étudiants britanniques** en mobilité sortante (+26 % entre 2010 et 2015), notamment due à l'augmentation récente des frais de scolarité (multipliés par 3 depuis 2010).

Seule la **Pologne** affiche une baisse notable de sa mobilité étudiante (-24 % entre 2010 et 2015) mais qui s'explique par le déclin démographique du pays. La baisse du nombre d'étudiants polonais en mobilité suit ainsi la baisse des effectifs étudiants dans le système d'enseignement supérieur polonais.

### La France : championne de la mobilité européenne

Avec 78 675 étudiants français en **mobilité diplômante en 2015**, la France se place au **2<sup>e</sup> rang des pays d'origine de la mobilité étudiante européenne**. Encouragée par divers dispositifs d'aide à la mobilité<sup>3</sup>, la mobilité sortante de la France augmente de +37 % entre 2010 et 2015 mais plus lentement entre 2013 et 2015 (+3,3 %).

La France est par ailleurs, le **1<sup>er</sup> pays d'origine des étudiants européens en mobilité Erasmus**.

## TOP 10 des pays d'origine de la mobilité européenne (hors UE28)

Pays d'origine	Effectifs 2015	% du total	Évolution 2010-2015
Russie	54 923	16 %	+9 %
Ukraine	44 945	13 %	+24 %
Turquie	44 652	13 %	-14 %
Biélorussie	34 723	10 %	0 %
Azerbaïdjan	34 658	10 %	+142 %
Albanie	24 124	7 %	+1 %
Moldavie	19 202	6 %	+27 %
Norvège	18 330	5 %	+32 %
Serbie	13 566	4 %	+5 %
Suisse	12 333	4 %	+8 %
<b>Total hors UE28</b>	<b>344 536</b>	<b>100 %</b>	<b>+11 %</b>

Source : UNESCO, extraction mai 2017.

L'Europe hors UE enregistre **344 536 étudiants en mobilité sortante en 2015**, en augmentation de +11 % depuis 2010.

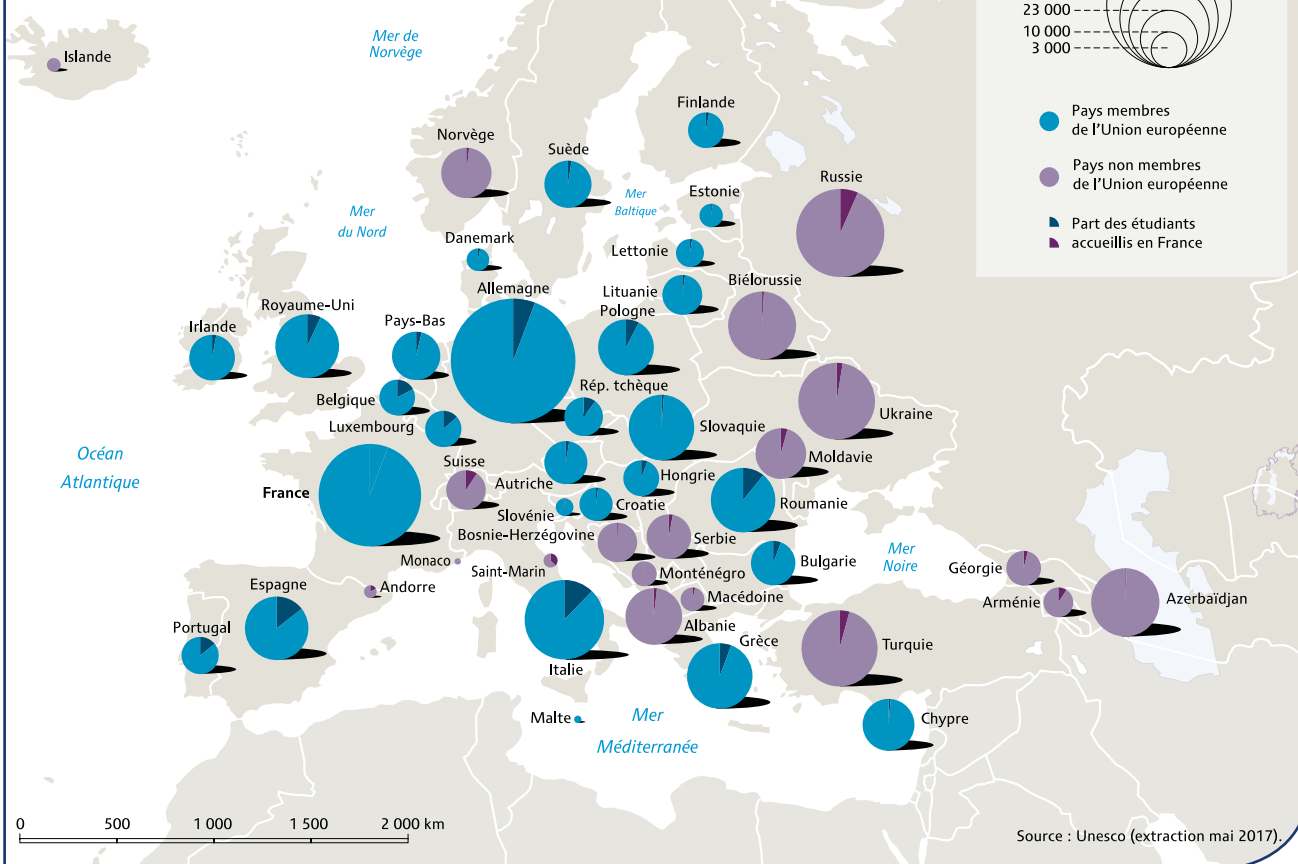
Les étudiants les plus mobiles sont les **russes** (54 923 étudiants en mobilité en 2015), suivis des **ukrainiens** (44 945) et des **turcs** (44 652).

En termes d'évolution, l'**Azerbaïdjan** affiche une forte augmentation de sa mobilité sortante (+ 142 % en 5 ans) principalement dirigée vers le voisin russe.

3- Notamment au niveau régional.

Carte des principaux pays d'origine des étudiants européens en mobilité en 2014

Étudiants européens en mobilité sortante par pays d'origine



Part de la France dans la mobilité internationale des étudiants européens en 2014

Pays d'origine	Nombre total d'étudiants en mobilité	Part de la France
Belgique	12 816	17,4 %
Andorre	1 351	17,0 %
Espagne	32 016	14,5 %
Portugal	11 590	14,3 %
Luxembourg	9 580	14,0 %
Italie	53 605	12,6 %
Roumanie	33 259	10,5 %
République tchèque	12 612	10,4 %
Suisse	12 200	9,4 %
Arménie	7 571	9,1 %
Pologne	23 959	7,6 %
Royaume-Uni	29 606	7,1 %
Russie	55 190	6,5 %
Grèce	35 933	5,8 %
Hongrie	9 546	5,7 %
Bulgarie	24 809	5,6 %
Allemagne	117 308	5,6 %
Turquie	45 185	4,2 %

Pays-Bas	14 726	3,9 %
Moldavie	21 248	3,8 %
Géorgie	9 360	3,7 %
Macédoine	3 959	3,6 %
Danemark	5 379	3,1 %
Irlande	15 367	3,0 %
Finlande	8 731	3,0 %
Slovénie	2 501	3,0 %
Serbie	14 079	2,8 %
Autriche	16 399	2,6 %
Suède	17 355	2,5 %
Lettonie	6 022	2,5 %

<b>Total UE28</b>	<b>645 499</b>	<b>6,2 %*</b>
<b>Total Europe hors UE</b>	<b>344 961</b>	<b>3,5 %*</b>
<b>TOTAL EUROPE</b>	<b>990 460</b>	<b>5,3 %*</b>

\* Calculs réalisés sur la base des étudiants européens en mobilité dont le pays d'accueil est identifié.

La France accueille plus de 5% du total de la mobilité européenne

Lecture : en 2014, 12 816 étudiants belges effectuent une mobilité internationale d'études, dont 17,4 % vers la France.

Source : UNESCO, extraction mai 2017.



## ► La mobilité internationale des étudiants européens

### Les facteurs incitatifs de la mobilité internationale des étudiants européens

Les motivations pour effectuer une mobilité d'études sont variées : expérience culturelle, accès à des formations sélectives, apprentissage d'une langue étrangère, obtention d'un diplôme plus prestigieux, fuite d'une situation de crise économique, recherche d'employabilité... D'autres facteurs structurels participent également au dynamisme de la mobilité étudiante européenne :

- La **proximité géographique** des pays facilite la mobilité transfrontalière. Les étudiants français (17 369) et néerlandais (3 800) choisissent la Belgique comme 1<sup>er</sup> pays d'accueil. Les étudiants polonais privilégient une mobilité vers l'Allemagne (22,7 %). Les étudiants allemands choisissent en majorité des pays voisins (22,8 % en Autriche, 20,3 % aux Pays-Bas, 10,1 % en Suisse).
- Les **relations historiques et culturelles** entre certains pays expliquent également une part importante de la mobilité européenne.

Les ¼ des étudiants irlandais en mobilité choisissent de poursuivre leurs études au Royaume-Uni, comme 75 % des étudiants slovaques en mobilité choisissent la République tchèque comme destination d'études. Les anciens pays de la CEI<sup>4</sup> conservent des liens forts avec la Russie qui reste le 1<sup>er</sup> pays d'accueil des étudiants biélorusses (71,5 % des effectifs), arméniens (55,9 %), azerbaïdjanais (38,9 %) et ukrainiens (27,1 %).

- Enfin de nombreux pays, notamment sous l'impulsion de la Commission européenne, ont mis en place des **instruments d'aide à la mobilité sortante**. Le rapport Eurydice de 2016 a évalué les mesures prises pour favoriser la mobilité sortante et les a classés en cinq domaines : les informations et les conseils, la préparation linguistique, la portabilité des subventions et des prêts, l'aide apportée aux étudiants issus d'un milieu socio-économique défavorisé et la reconnaissance des acquis d'apprentissage. Il en ressort que les pays d'Europe orientale ont par exemple développé une bonne préparation linguistique à la mobilité tandis que les pays du nord de l'Europe se distinguent par une plus grande propension à la portabilité des subventions accordées aux étudiants.

À noter qu'en France, la plupart des régions offrent des **bourses de mobilité** pour permettre aux étudiants d'effectuer un séjour de stage ou d'études à l'étranger. Campus France les a recensés, dans une note sur la mobilité sortante des étudiants français, publiée en mai 2016<sup>5</sup>.

## Le processus Sorbonne - Bologne : un accélérateur de mobilité<sup>6</sup>

Le processus de Bologne a été initié en 1998 par la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni avec pour objectif la mise en place d'un **espace européen de l'enseignement supérieur**. Aujourd'hui 48 pays participent au projet.

Destiné à favoriser la mobilité, la lisibilité et l'attractivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), le processus Sorbonne - Bologne se construit autour de 3 grands principes :

- organiser des études en 3 cycles (**Licence – Master – Doctorat**) ;
- développer des outils de la reconnaissance académique et professionnelle, notamment avec un **système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS)** ;

*L'ECTS garantit la reconnaissance académique des études à l'étranger ; il permet de capitaliser des crédits, de les compenser et de les transférer dans un autre établissement européen.*

- mettre en place une **démarche qualité**.

Le processus de Bologne encourage la mobilité intra-régionale des étudiants européens en facilitant la reconnaissance réciproque des qualifications.

4- CEI : Communauté des États Indépendants.

5- [http://ressources.campusfrance.org/publi\\_institu/agence\\_cf/notes/fr/note\\_48\\_fr.pdf](http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/notes/fr/note_48_fr.pdf)

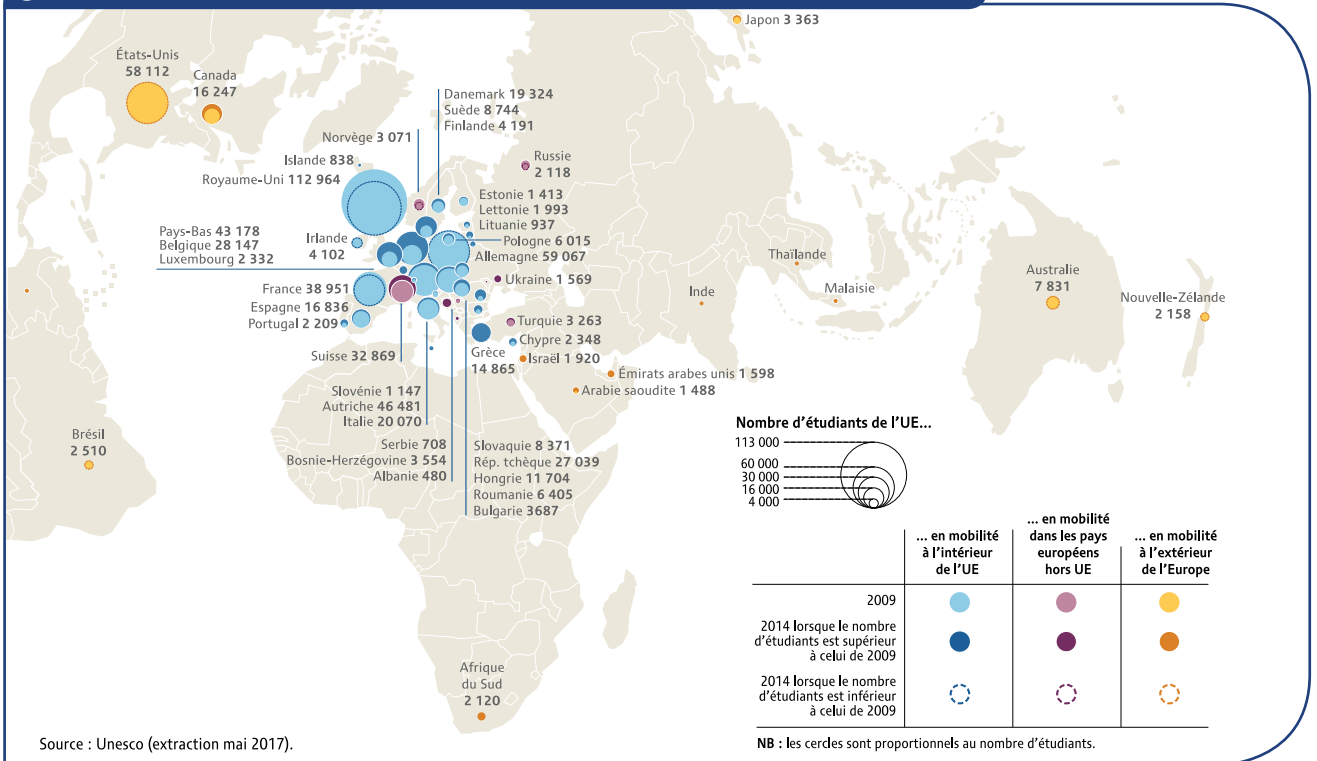
6- [http://ressources.campusfrance.org/publi\\_institu/agence\\_cf/reperes/fr/reperes\\_03\\_fr.pdf](http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/reperes/fr/reperes_03_fr.pdf)



## II. LES PAYS D'ACCUEIL PRIVILÉGIÉS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EUROPÉENNE

(Source : UNESCO)

### Carte des principaux pays d'accueil des étudiants de l'UE28 en mobilité en 2014



Source : Unesco (extraction mai 2017).

### TOP 20 des pays d'accueil des étudiants européens de l'UE28 en mobilité internationale

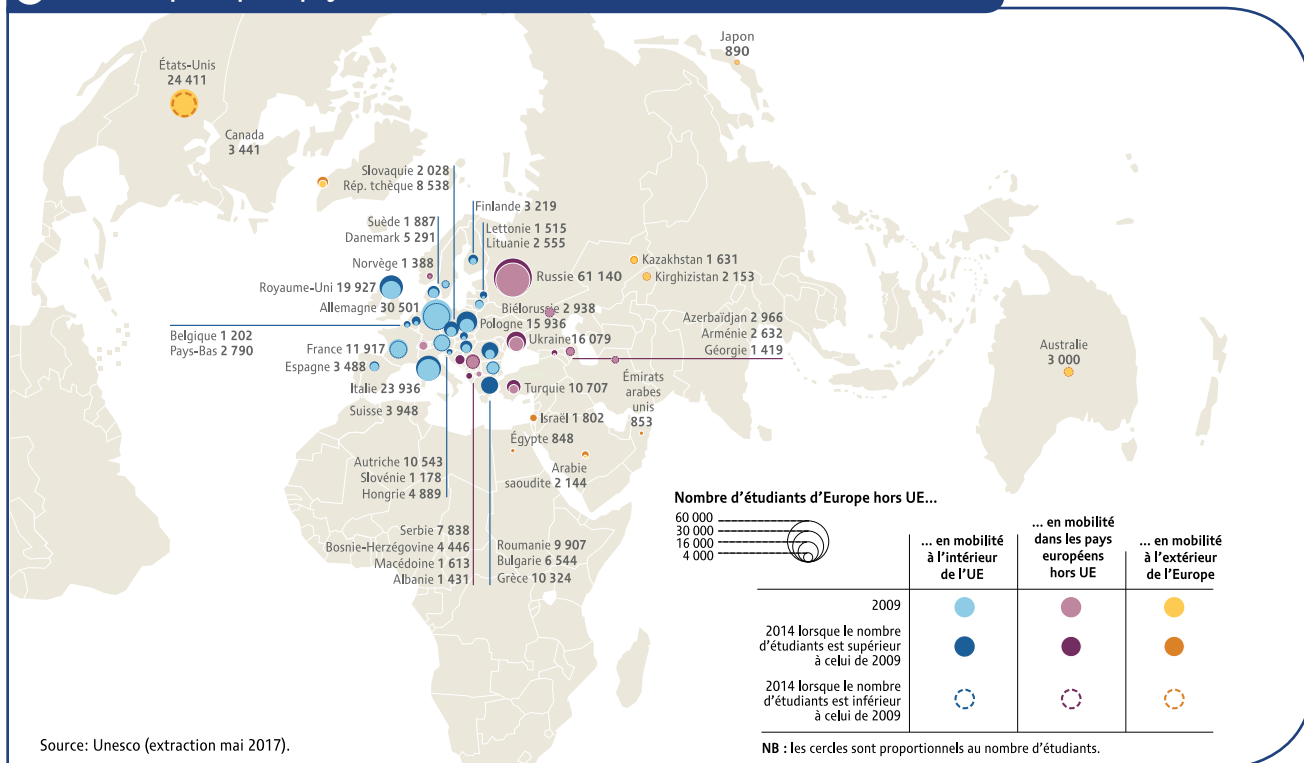
Pays d'accueil	2014	Évolution 2013- 2014	Évolution 2009- 2014
Royaume-Uni	112 964	-8,5 %	-3,7 %
Allemagne	59 067	+4,7 %	-4,2 %
États-Unis	58 112	+1,6%	-0,9 %
Autriche	46 481	-7,4 %	+13,2 %
Pays-Bas	43 178	NC	+136,4 %
<b>France</b>	<b>38 951</b>	<b>+4,3 %</b>	<b>-7,2 %</b>
Suisse	32 869	+6,3 %	+45,6 %
Belgique	28 147	+13,3 %	+187,4 %
République tchèque	27 039	-2,1 %	+18,7 %
Italie	20 070	+4,8 %	+13,4 %
Danemark	19 324	+3,8 %	+206,3 %
Espagne	16 836**	NC	NC
Canada	16 247**	NC	NC
Grèce	14 865*	NC	NC
Hongrie	11 704	+10,6 %	+45,8 %
Suède	8 744	+10,8 %	+70,0 %
Slovaquie	8 371	+1,7 %	+75,0 %
Australie	7 831	-1,2 %	-2,9 %
Roumanie	6 405	+8,5 %	+205,3 %
Pologne	6 015**	NC	NC

\* 2012 \*\* 2013

6<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants de l'UE28, la France affiche néanmoins la baisse la plus importante du TOP 20 ; -7,2 % entre 2009 et 2014.

Source : UNESCO, extraction mai 2017.

## Carte des principaux pays d'accueil des étudiants hors UE28 en mobilité en 2014



## TOP 20 des pays d'accueil des étudiants européens hors UE28 en mobilité internationale

Pays d'accueil	2014	Évolution 2013- 2014	Évolution 2009- 2014
Russie	61 140	NC	+26,5 %
Allemagne	30 501	+2,8 %	-22,5 %
États-Unis	24 411	-1,8 %	-11,7 %
Italie	23 936	+2,4 %	+17,3 %
Royaume-Uni	19 927	+7,0 %	+44,3 %
Ukraine	16 079	+237,3 %	+128,5 %
Pologne	15 936	0,0 %	+111,3 %
<b>France</b>	<b>11 917</b>	<b>0,0 %</b>	<b>-12,3 %</b>
Turquie	10 707	+12,9 %	+106,9 %
Autriche	10 543	-7,4 %	-6,6 %
Grèce	10 324	NC	NC
Roumanie	9 907	+7,4 %	+133,5 %
République tchèque	8 538	+15,5 %	+103,7 %
Serbie	7 838	-0,5 %	-19,1 %
Bulgarie	6 544	-11,8 %	-10,9 %
Danemark	5 291	-4,6 %	+66,6 %
Hongrie	4 889	+4,7 %	+41,6 %
Bosnie-Herzégovine	4 446	+8,3 %	NC
Suisse	3 948	-8,0 %	+31,5 %
Espagne	3 488	0,0 %	+20,3 %

8<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants européens hors UE28, la France enregistre un recul de -12,3 % entre 2009 et 2014.

## ► Une mobilité intracontinentale largement plébiscitée

Parmi les 20 premiers pays d'accueil des étudiants européens en mobilité, la grande majorité sont des pays d'Europe (18) dont 14 membres de l'UE28. Seuls les États-Unis et le Canada se classent dans le TOP 20, respectivement à la 3<sup>e</sup> et à la 16<sup>e</sup> place.



Pour les étudiants de l'UE28, le **Royaume-Uni** est traditionnellement le principal pays d'accueil puisqu'il reçoit près d'un étudiant mobile sur 6 (soit 112 964 étudiants en 2014, en recul de -3,7 % entre 2009 et 2014), loin devant l'Allemagne (2<sup>e</sup>, 59 067, -4,2 %).

La France se classe 6<sup>e</sup> avec 38 951 étudiants de l'UE28 accueillis en 2014 mais en recul de -7,2 % depuis 2009.

Alors que les destinations traditionnelles sont en perte de vitesse, plusieurs pays européens affichent une progression spectaculaire en 5 ans :

- Les **Pays-Bas**, 5<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants de l'UE28 (+136,4 %) attirent principalement des étudiants des pays limitrophes (Allemagne, Belgique) grâce à une offre de formations en anglais et à de faibles coûts d'inscription ;
- La **Belgique** (+ 187,4 %) se classe au 8<sup>e</sup> rang des pays d'accueil des étudiants de l'UE28 et se positionne comme un pôle d'attractivité pour suivre des études médicales, paramédicales et vétérinaires. Malgré plusieurs décrets limitant le nombre d'étudiants étrangers dans ces filières par un système de quotas (30 %) et l'adoption à la rentrée 2017 d'un concours d'entrée pour accéder à ces études, les candidats aux études en Belgique semblent toujours plus nombreux, et la majorité provient de France (1 étudiant sur 3, soit 17 369 étudiants).
- La **Roumanie** (+205,3 %) bénéficie également de l'attractivité des filières de la santé. Loin de vouloir limiter le nombre d'étudiants étrangers, le pays propose de suivre ces formations en français et/ou en anglais à moindre coût afin d'encourager la venue d'étudiants internationaux. Les étudiants français sont 1 727 à suivre des études en Roumanie (3<sup>e</sup> pays d'origine des étudiants internationaux), suivis des étudiants italiens (5<sup>e</sup> rang, 1 192) et allemands (6<sup>e</sup> rang, 1 090).
- Les pays du **nord de l'Europe**, au premier rang desquels le **Danemark** (+206,3 %) et la **Suède** (+70 %) connaissent également une forte augmentation de la mobilité entrante européenne en offrant aux étudiants européens les mêmes avantages qu'aux étudiants nationaux : une université gratuite de qualité et même parfois des bourses. En outre, les formations sont dispensées en anglais.



### La Russie : un hub régional pour l'Europe orientale

La **Russie** est le principal pays d'accueil des étudiants européens hors UE (61 140 étudiants en 2014) et en progression de +26,5 % depuis 2009.

La politique d'attractivité de la Russie porte principalement sur les **anciens membres de la CEI** et s'intensifie ces dernières années avec la création d'une plateforme internet *StudyinRussia*<sup>7</sup> qui a pour objectif de faciliter les démarches des étudiants internationaux, de l'inscription à l'université jusqu'à l'obtention d'un visa pour études. La forte attractivité de la Russie sur cette zone concurrence directement l'Allemagne en fort recul en Europe hors UE (-22,5 % entre 2009 et 2014).



### La stratégie d'influence de la Turquie

9<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants européens hors UE, juste après la France, la **Turquie** a développé une politique volontariste au service d'une stratégie d'influence tournée notamment vers les **communautés de langue turque des pays voisins**. 6 901 étudiants azerbaïdjanais effectuent ainsi leur mobilité en Turquie et représentent la 1<sup>ère</sup> nationalité européenne parmi les étudiants internationaux dans le pays. En outre, la Turquie a triplé son budget de bourses par rapport à 2015 pour offrir plus de 60 000 bourses et mettre en œuvre son programme de mobilité nommé Mevlana. Le nombre d'étudiants internationaux en Turquie devrait donc continuer à croître ces prochaines années.



En Europe hors UE28, la **Suisse** (+45 %) a adopté une loi pour « l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018 à 2020 » suite à l'exclusion du programme Erasmus+ en 2014. Elle a également créé une nouvelle agence nommée Movetia, en charge des échanges et de la mobilité des nationaux et internationaux dans la formation, pour un budget de 105,6 millions d'euros pour les trois ans.

La Suisse accueille principalement des étudiants des pays voisins (TOP 3 des pays d'origine : Allemagne, France, Italie)

7- <http://studyinrussia.ru/fr/>

## ► L'Amérique du nord : 2<sup>e</sup> région d'accueil des étudiants européens



Les **États-Unis** conservent leur 3<sup>e</sup> place dans le classement des pays d'accueil des étudiants européens en mobilité (UE et hors UE) mais connaissent un ralentissement de leur attractivité depuis 2009 (-1 % entre 2009 et 2014), qui peut s'expliquer par des coûts d'études élevés, une politique migratoire restrictive, et la montée en puissance de pays concurrents offrant des formations de qualité, à moindre coût et en anglais.



Le **Canada**, à la 14<sup>e</sup> place des pays d'accueil des étudiants européens (UE28), affiche au contraire un dynamisme remarquable (+74 % entre 2009 et 2013). Favorisée par un coût d'études inférieur à celui des États-Unis et un marché du travail accessible, la mobilité d'études vers le Canada est largement plébiscitée par les étudiants français (10 842 étudiants) qui constituent la 3<sup>e</sup> nationalité la plus représentée et la 1<sup>ère</sup> de l'UE28, loin devant le Royaume-Uni (1 337) et l'Allemagne (1 137).

## ► Des nouveaux pays d'accueil

Hors Europe et Amérique du nord, l'**Arabie saoudite**, pratiquement absente du classement 2009, affiche une progression spectaculaire. Elle accueille plus de 3 000 étudiants en provenance d'Europe en 2014 notamment grâce à une importante offre de bourses d'études à caractère islamique. Parmi les étudiants européens accueillis, on dénombre 572 russes, 456 turcs, **408 français** et 364 britanniques.

Les **Émirats arabes unis** apparaissent également dans le classement avec 2 451 étudiants européens accueillis en 2014, dont 799 britanniques, 414 russes et **259 français**.

**Israël** est devenu une destination d'études plébiscitée en attirant des étudiants de toute l'Europe (3 722), et surtout de France (**757 étudiants français** en 2014, 1<sup>ère</sup> nationalité européenne représentée) grâce à de nombreux partenariats de coopération.

### Les pays lointains : un attrait limité

Malgré une importante augmentation de la mobilité des étudiants européens, les pays d'accueil privilégiés demeurent confinés aux frontières de l'Europe.

- En Asie/Océanie, l'**Australie** accueille 10 831 étudiants européens en 2014 (chiffre constant depuis une dizaine d'années), principalement en provenance du Royaume-Uni (1 618), d'Allemagne (1 240) et de France (1 069). Le **Japon** accueille 4 253 étudiants européens (dont 736 Français, 1<sup>ère</sup> nationalité européenne représentée), en augmentation de 17,2 % depuis 2009. La **Nouvelle-Zélande** reçoit des effectifs européens constants (2 800 étudiants en 2014).
- En Amérique latine, le **Brsil** se distingue avec 2 758 étudiants européens accueillis en 2014 dont 785 portugais.
- En Afrique, seule l'**Afrique du sud** se démarque avec 2 446 étudiants européens accueillis en 2014 dont 862 allemands.

## L'Europe : 1<sup>ère</sup> région d'accueil de la mobilité étudiante internationale

Si l'Europe affiche une importante mobilité internationale de ses étudiants, elle est également la **1<sup>ère</sup> région d'accueil au monde d'étudiants internationaux**.

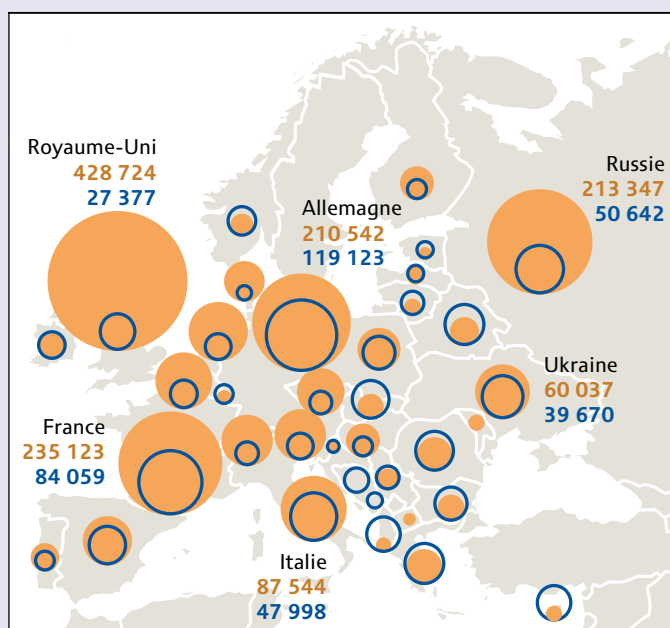
En 2014, près d'un étudiant international sur 2 choisit l'Europe pour effectuer sa mobilité (1,94 millions d'étudiants), et plus particulièrement l'Union européenne (1,54 millions).

5 pays d'Europe se classent dans le TOP 10 des pays d'accueil (Royaume-Uni, France, Russie, Allemagne, Italie) et attirent des étudiants du monde entier.

### Nombre d'étudiants en mobilité dans le monde



Source : UNESCO, extraction novembre 2016.



### III. LE PROGRAMME ERASMUS

(Source : Commission européenne)



#### ► Données générales

**291 383** étudiants européens ont effectué une mobilité dans le cadre du programme Erasmus en 2014-2015, en augmentation de **+53 %** en 5 ans.

#### 🔍 TOP 10 des pays d'accueil des étudiants Erasmus (2010-2014)

Pays d'accueil	Effectifs 2010-2011	Part	Effectifs 2014-2015	Part	Évolution 2010-2014
Espagne	30 580	16 %	42 537	15 %	+39 %
Allemagne	19 119	10 %	32 871	11 %	+72 %
Royaume-Uni	17 504	9 %	30 183	10 %	+72 %
<b>France</b>	<b>23 173</b>	<b>12 %</b>	<b>29 558</b>	<b>10 %</b>	<b>+28 %</b>
Italie	16 737	9 %	21 564	7 %	+29 %
Pologne	6 932	4 %	13 101	4 %	+89 %
Portugal	7 582	4 %	11 459	4 %	+51 %
Pays-Bas	7 620	4 %	11 445	4 %	+50 %
Belgique	5 958	3 %	10 666	4 %	+79 %
Suède	9 194	5 %	9 754	3 %	+6 %
<b>Total étudiants Erasmus</b>	<b>190 495</b>	<b>100 %</b>	<b>291 383</b>	<b>100 %</b>	<b>+53 %</b>

Source : Commission européenne.

- **L'Espagne** reste largement en tête des pays d'accueil des étudiants Erasmus et garde, depuis 5 ans, une nette avance sur ses principaux concurrents.
- **La France** qui était le 2<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants Erasmus en 2010-2011 est désormais passée à la 4<sup>e</sup> place, avec une augmentation de +28 % depuis 2010.
- Avec une augmentation de +70 % en 5 ans, **l'Allemagne** et **le Royaume-Uni** progressent nettement et prennent respectivement la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> place des pays d'accueil.
- **La Pologne**, depuis 2011, et **la Belgique**, pour la première fois cette année, font leur apparition dans le TOP 10 des pays d'accueil des étudiants Erasmus, respectivement à la 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> place.

#### 🔍 TOP 10 des pays d'origine des étudiants Erasmus (2010-2014)

Pays d'origine	Effectifs 2010-2011	Part	Effectifs 2014-2015	Part	Évolution 2010-2014
<b>France</b>	<b>25 789</b>	<b>14 %</b>	<b>39 985</b>	<b>14 %</b>	<b>+55 %</b>
Allemagne	25 178	13 %	39 719	14 %	+58 %
Espagne	31 427	16 %	36 842	13 %	+17 %
Italie	19 773	10 %	31 051	11 %	+57 %
Pologne	11 572	6 %	16 735	6 %	+45 %
Royaume-Uni	8 577	5 %	14 801	5 %	+73 %
Turquie	8 993	5 %	14 665	5 %	+63 %
Pays-Bas	5 946	3 %	12 397	4 %	+108 %
Belgique	5 653	3 %	8 632	3 %	+53 %
Rép. tchèque	5 589	3 %	8 226	3 %	+47 %
<b>Total étudiants Erasmus</b>	<b>190 495</b>	<b>100 %</b>	<b>291 383</b>	<b>100 %</b>	<b>+53 %</b>

Source : Commission européenne.

- En 2014-2015, pour la première fois, **la France devient le 1<sup>er</sup> pays d'origine des étudiants Erasmus**, suivie de près par l'Allemagne. Néanmoins, en termes de proportion d'étudiants français en mobilité Erasmus sur l'ensemble des étudiants français, la France est 7<sup>e</sup> (1,6 %), derrière l'Espagne (3,5 %), la République tchèque (3,4 %), la Belgique (3,1 %), les Pays-Bas (3,0 %), l'Italie (2,9 %) et l'Allemagne (2,9 %).
- **L'Espagne** perd sa 1<sup>ère</sup> place de pays d'origine des étudiants Erasmus et passe en 3<sup>e</sup> position. L'Italie reste le 4<sup>e</sup> pays d'origine loin devant **la Pologne** désormais 5<sup>e</sup> pays d'origine.
- Les **Pays-Bas** et la **Turquie** progressent notablement en 5 ans, et atteignent respectivement la 8<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> place des pays d'origine des étudiants Erasmus.

## Portrait de l'étudiant Erasmus



**61 %**  
de femmes

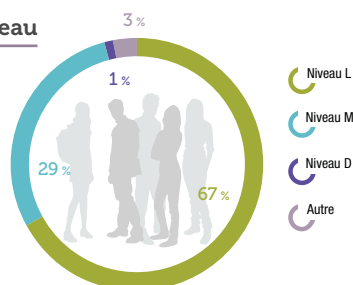
Âge  
**23 ans**

Durée moyenne du séjour à l'étranger  
**6 mois**

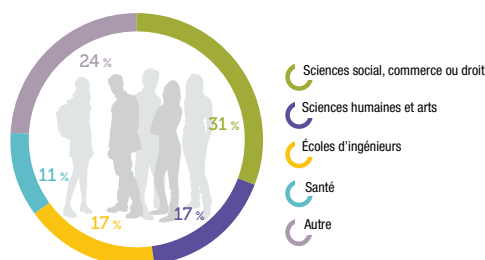
Montant moyen de la bourse Erasmus  
**274 €/mois**

Source : Commission européenne, statistiques 2013 - 2014.

### Répartition par niveau



### Répartition par discipline



## La mobilité Erasmus et la France

- **39 985** étudiants français ont été en mobilité Erasmus en 2014-15, soit 14 % du total, et ce qui représente une augmentation de 55 % en 5 ans.

- **29 558** étudiants Erasmus ont été accueillis en France, soit 10% du total, et ce qui représente une augmentation de 28 % en 5 ans.

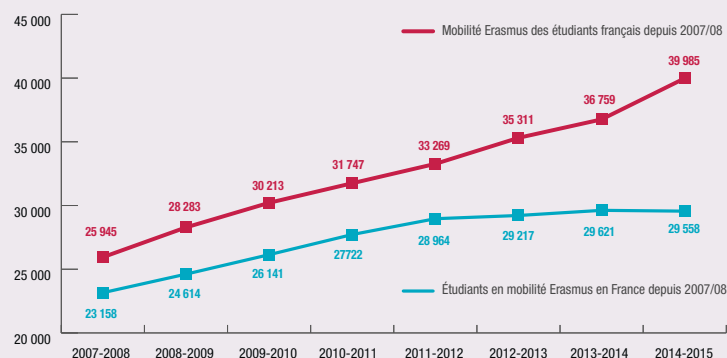
### 5 premiers pays d'accueil des étudiants français en Erasmus

	Effectifs 2014-2015	Part	Évolution 2010-2014
Royaume-Uni	7 663	19 %	+68 %
Espagne	7 042	18 %	+27%
Allemagne	4 875	12 %	+64 %
Italie	2 276	6 %	+39 %
Irlande	2 203	6 %	+62 %
<b>Total</b>	<b>39 985</b>	<b>100 %</b>	<b>+55 %</b>

### 5 premiers pays d'origine des étudiants Erasmus en France

	Effectifs 2014-2015	Part	Évolution 2010-2014
Allemagne	6 005	20 %	+32 %
Royaume-Uni	4 190	14 %	+67%
Italie	4 129	14 %	+34 %
Espagne	3 865	13 %	+5 %
Belgique	1 361	5 %	+64 %
<b>Total</b>	<b>29 558</b>	<b>100 %</b>	<b>+28 %</b>

### Évolution du nombre d'étudiants Erasmus depuis 2007



Source : Commission européenne, 2017.

- **L'Allemagne** reste le premier pays d'origine des étudiants Erasmus en France et le 3<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants français en mobilité Erasmus.
- **Globalement, en 5 ans, les cinq premiers pays d'accueil et d'origine restent inchangés** même si leur classement évolue, mis à part la Suède et la Pologne qui faisaient partie des 5 premiers pays d'accueil et d'origine en 2010-2011 et qui sont remplacées par l'Irlande et la Belgique en 2014-2015.



## IV. LA MOBILITÉ EUROPÉENNE D'ÉTUDES VERS LA FRANCE <sup>8</sup>

(Sources : MESRI, Conférence des Grandes Écoles)

**78 337 étudiants européens ont été accueillis en France en 2015-2016, représentant un peu plus du quart des étudiants étrangers (25,3 %).**

### ► Évolution de la mobilité des étudiants européens en France

La mobilité des étudiants européens vers la France continue d'augmenter (+12,6 % entre 2010-2015) mais de manière moins marquée (+2 % entre 2014 et 2015 contre +3,6 % pour l'ensemble des étudiants étrangers accueillis en France).

Plus de **75 % des étudiants européens accueillis en France proviennent de l'Union européenne**. Facilitée par la proximité géographique et culturelle, la mise en place du processus de Bologne (système LMD), et la citoyenneté européenne, la mobilité des étudiants de l'UE vers la France demeure dynamique (+13,1 % entre 2010 et 2015) mais se tasse entre 2014 et 2015 (+2 %). En Europe hors UE, l'attractivité française ralentit plus fortement (+1,3 % entre 2014 et 2015).

Au sein de l'Union européenne, le TOP 3 des pays d'origine des étudiants étrangers accueillis en France est composé de l'**Italie** (6<sup>e</sup> rang), l'**Allemagne** (7<sup>e</sup>) et l'**Espagne** (9<sup>e</sup>). En Europe hors UE, la **Russie** se classe en tête avec 4 994 étudiants russes recensés en France en 2014-2015, suivie de la **Turquie** (3 360 étudiants) et de la **Suisse** (2 080).

La mobilité étudiante de la zone Europe vers la France se caractérise par des évolutions très contrastées selon les pays. Parmi les pays à plus forte progression, on peut souligner l'**Arménie** (+52,5 % d'étudiants arméniens accueillis en France entre 2010 et 2015), l'**Italie** (+50,9 % et qui se classe désormais comme 1<sup>er</sup> pays d'origine des étudiants européens en France), ou encore le **Portugal** (+31,3 %).

À l'inverse, certains pays affichent de fortes baisses comme le **Danemark** (-68,9 % entre 2010 et 2015), la **Biélorussie** (-32,6 %) et la **Bulgarie** (-27,9 % entre 2010 et 2015).

À noter également que l'Allemagne, longtemps 1<sup>er</sup> pays d'origine des étudiants européens accueillis en France, voit la mobilité de ses étudiants vers la France stagner depuis plusieurs années (+0,6 % entre 2010 et 2015), la faisant reculer à la 2<sup>e</sup> place, après l'Italie.

### ◀ Évolution du nombre d'étudiants européens accueillis en France (2010-2015)

Pays d'origine	2015-2016		Évolutions 2014/2015	Évolutions 2010/2015
	Effectifs	Rang		
Italie	11 188	5	+8,1 %	+50,9 %
Allemagne	8 532	7	-2,9 %	+0,6 %
Espagne	6 817	9	+2,2 %	+28,3 %
Roumanie	4 278	18	-0,3 %	-7,2 %
Portugal	4 882	16	+9,6 %	+31,3 %
Belgique	4 452	17	+3,1 %	+17,0 %
Royaume-Uni	4 022	21	+1,3 %	+18,1 %
Pologne	2 487	33	-2,7 %	-16,9 %
Grèce	2 709	30	+8,1 %	+23,3 %
Bulgarie	1 476	47	-11,9 %	-27,9 %
Luxembourg	1 733	42	+1,5 %	+7,6 %
Pays-Bas	1 281	49	+7,3 %	+30,7 %
Rép. tchèque	728	62	-6,7 %	-12,5 %
Hongrie	638	68	-0,9 %	-8,5 %
Irlande	626	71	-5,6 %	+8,3 %
Suède	578	76	+2,7 %	+9,5 %
Autriche	600	73	+1,7 %	+18,3 %
Slovaquie	454	82	-3,4 %	-9,6 %
Finlande	419	86	+15,7 %	+14,8 %
Lituanie	352	91	+4,5 %	+28,9 %
Danemark	237	100	-11,6 %	-68,9 %
Chypre	220	104	-11,6 %	-10,9 %
Croatie	244	99	+4,3 %	+25,1 %
Lettonie	214	106	+2,4 %	+3,4 %
Estonie	126	125	-5,3 %	-18,7 %
Slovénie	103	128	+7,3 %	+5,1 %
Malte	26	157	-13,3 %	+62,5 %
<b>UE28</b>	<b>59 422</b>		<b>+2,3 %</b>	<b>+13,1 %</b>

Pays d'origine	2015-2016		Évolutions 2014/2015	Évolutions 2010/2015
	Effectifs	Rang		
Russie	4 994	15	-2,1 %	+5,0 %
Turquie	3 360	25	+2,0 %	+26,3 %
Suisse	2 080	35	-4,5 %	-3,3 %
Ukraine	1 724	43	+2,2 %	+4,6 %
Moldavie	879	60	-8,7 %	-18,3 %
Arménie	1 301	48	12,9 %	+52,5 %
Serbie	725	63	+9,2 %	+12,1 %
Albanie	717	64	+3,8 %	+32,5 %
Géorgie	548	78	+0,9 %	+25,7 %
Norvège	431	84	+8,8 %	+14,6 %
Biélorussie	410	88	+5,1 %	-32,6 %
Monaco	341	92	-1,7 %	-11,2 %
Andorre	379	90	+17,0 %	+90,5 %
Azerbaïdjan	299	93	+12,4 %	+18,2 %
Macédoine	178	116	-4,3 %	+10,6 %
Bosnie-Herzégovine	182	114	+2,2 %	0,0 %
Kosovo	274	95	+33,0 %	+552,4 %
Islande	30	153	-34,8 %	-38,8 %
Monténégro	58	142	+7,4 %	
Saint-Marin	5	177	0,0 %	
Europe hors UE	18 915		+1,3 %	+11,2 %
<b>Total Europe</b>	<b>78 337</b>		<b>+2,0 %</b>	<b>+12,6 %</b>
<b>Total France</b>	<b>309 642</b>		<b>+3,6 %</b>	<b>+8,7 %</b>

Source : MESRI.

8- Voir fiches statistiques régionales pages 18-19.



## ► Caractéristiques des étudiants européens en France (2015-2016)

Une analyse de la répartition des étudiants européens par type d'établissements d'études fait apparaître certaines caractéristiques selon les pays d'origine.

- Les **écoles de management et de commerce** françaises sont particulièrement prisées par les étudiants originaires de Norvège (13,9 % des étudiants norvégiens en mobilité en France choisissent ce type d'établissement), d'Autriche (12,7 %) et de Suède (11,4 %).
- Les **écoles françaises d'ingénieurs** attirent spécialement les étudiants originaires de Norvège (12,8 % d'entre eux choisissent ce type d'établissement pour effectuer leur mobilité en France), de Suède (6,9 %) et d'Espagne (7,7 %).

En revanche, les Luxembourgeois (90 %), les Arméniens (87,2 %) et les Grecs (87 %) choisissent très majoritairement d'effectuer leur mobilité d'études dans une université.

### Les étudiants européens à l'université

En 2015-2016, **59 465 étudiants européens étaient inscrits à l'université** en France, dont 75,6 % originaires de l'UE28.

Les étudiants européens privilégient une mobilité au niveau **Licence** (56 % des étudiants européens hors UE et 49 % des étudiants de l'UE), suivi du niveau Master (40 % des étudiants de l'UE et 34 % des étudiants européens hors UE). Ils sont moins nombreux à choisir une mobilité au niveau du Doctorat (11 % UE et 10 % Europe hors UE).

Il existe néanmoins des **disparités importantes selon les pays**. Ainsi, seulement 4 % des étudiants britanniques en mobilité en France sont inscrits au niveau Doctorat. A l'inverse 22 % des étudiants italiens à l'université en France sont des doctorants.

Au niveau des filières choisies :

- Les **filières « Langues, Lettre et Sciences Humaines »** sont largement plébiscitées et attirent 43,8 % des étudiants européens en mobilité à l'université en France ;
- Les filières « Sciences, STAPS » sont privilégiées par près d'un étudiant européen sur 5 (18,1 %), suivies des filières « Droit, Sciences politiques » (15,5 %) et « Économie, AES » (13,9 %).
- Les filières « Médecine, Pharmacie, Dentaire » sont les moins sollicitées, avec seulement 8,7 % des étudiants européens inscrits à l'université française.

### Une mobilité « féminine »<sup>9</sup>

Les étudiants européens en mobilité en France sont en majorité des étudiantes. En effet 67,6 % des étudiants européens hors UE sont des femmes et 63,3 % des étudiants de l'UE alors qu'il y a 53 % d'étudiantes parmi l'ensemble des étudiants étrangers recensés en France. Cette forte proportion d'étudiantes explique en partie la surreprésentation des étudiants européens dans les filières « Lettres, Langues et Sciences humaines », davantage choisies par les étudiantes.

## ↳ Répartition des étudiants européens par type d'établissement d'études

Pays d'origine	Universités	Écoles de Management, Commerce	Écoles d'ingénieurs	Autres écoles (CPGE, art, spécialisés...)	Total
Italie	74,3 %	7,2 %	2,7 %	15,8 %	11 188
Allemagne	75,1 %	9,4 %	3,7 %	11,9 %	8 532
Espagne	73,3 %	5,4 %	7,7 %	13,6 %	6 817
Russie	76,0 %	7,8 %	1,6 %	14,6 %	4 994
Portugal	69,3 %	5,0 %	2,0 %	23,8 %	4 882
Belgique	72,3 %	7,9 %	4,0 %	15,7 %	4 452
Roumanie	84,0 %	1,6 %	2,3 %	12,1 %	4 278
Royaume-Uni	75,5 %	7,4 %	1,9 %	15,2 %	4 022
Turquie	73,6 %	2,8 %	1,5 %	22,1 %	3 360
Grèce	87,0 %	2,4 %	1,2 %	9,4 %	2 709
Pologne	77,1 %	3,9 %	3,1 %	16,0 %	2 487
Suisse	74,1 %	7,1 %	1,2 %	17,6 %	2 080
Luxembourg	90,0 %	3,0 %	0,5 %	6,6 %	1 733
Ukraine	78,0 %	5,2 %	1,2 %	15,6 %	1 724
Bulgarie	82,4 %	3,6 %	1,6 %	12,4 %	1 476
Arménie	87,2 %	0,7 %	0,4 %	11,8 %	1 301
Pays-Bas	70,3 %	8,7 %	2,7 %	18,3 %	1 281
Moldavie	84,1 %	1,9 %	4,3 %	9,7 %	879
Rép. tchèque	75,0 %	4,4 %	3,0 %	17,6 %	728
Serbie	72,7 %	3,9 %	1,0 %	22,5 %	725
Albanie	80,5 %	2,2 %	2,4 %	14,9 %	717
Hongrie	75,5 %	5,3 %	2,0 %	17,1 %	638

Pays d'origine	Universités	Écoles de Management, Commerce	Écoles d'ingénieurs	Autres écoles (CPGE, art, spécialisés...)	Total
Irlande	81,9 %	5,8 %	2,2 %	10,1 %	626
Autriche	65,0 %	12,7 %	1,8 %	20,5 %	600
Suède	62,6 %	11,4 %	6,9 %	19,0 %	578
Géorgie	75,2 %	5,7 %	ns	ns	548
Slovaquie	76,2 %	5,1 %	2,6 %	16,1 %	454
Norvège	54,5 %	13,9 %	12,8 %	18,8 %	431
Finlande	68,7 %	8,4 %	2,4 %	20,5 %	419
Biélorussie	82,0 %	4,6 %	1,7 %	11,7 %	410
Andorre	84,7 %	2,4 %	4,7 %	8,2 %	379
Lituanie	72,7 %	4,3 %	ns	ns	352
Monaco	71,8 %	7,6 %	3,5 %	17,0 %	341
Azerbaïdjan	82,3 %	4,7 %	ns	ns	299
Croatie	71,7 %	6,1 %	ns	ns	244
Danemark	69,6 %	10,1 %	ns	ns	237
Chypre	85,5 %	ns	ns	ns	220
Lettonie	73,4 %	9,8 %	2,3 %	14,5 %	214
Bosnie-Herzégovine	69,8 %	4,9 %	ns	ns	182
Macedoine	82,0 %	2,8 %	ns	ns	178
Estonie	66,7 %	4,8 %	ns	ns	126
Slovénie	68,0 %	9,7 %	ns	ns	103
<b>Europe UE28</b>	<b>75,6 %</b>	<b>6,2 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>14,5 %</b>	<b>59 396</b>
<b>Europe hors UE</b>	<b>76,5 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>15,3 %</b>	<b>18 548</b>
<b>Total</b>	<b>75,8 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>14,7 %</b>	<b>77 944</b>

9- Voir la note n°52 de Campus France : <http://www.campusfrance.org/fr/ressource/le-genre-et-la-mobilite-etudiante-internationale>

Sources : MESRI et CGE.

## ► TOP 10 des pays d'accueil des étudiants européens en mobilité - UE28 et hors UE

(Source : UNESCO)

### ALLEMAGNE 117 308

1 Autriche	26 746	22,8 %
2 Pays-Bas	23 828	20,3 %
3 Royaume-Uni	13 846	11,8 %
4 Suisse	11 886	10,1 %
5 États-Unis	9 659	8,2 %
<b>6 France</b>	<b>6 615</b>	<b>5,6 %</b>
7 Danemark	3 137	2,7 %
8 Hongrie	2 851	2,4 %
9 Suède	1 791	1,5 %
10 Espagne	1 529	1,3 %

### AUTRICHE 16 399

1 Allemagne	8 912	54,3 %
2 Royaume-Uni	1 777	10,8 %
3 Suisse	1 315	8,0 %
4 États-Unis	1 010	6,2 %
<b>5 France</b>	<b>426</b>	<b>2,6 %</b>
6 Pays-Bas	396	2,4 %
7 Liechtenstein	303	1,8 %
8 Australie	228	1,4 %
9 Italie	157	1,0 %
10 Suède	157	1,0 %

### BELGIQUE 12 816

1 Royaume-Uni	2 882	22,5 %
2 Pays-Bas	2 460	19,2 %
<b>3 France</b>	<b>2 226</b>	<b>17,4 %</b>
4 Allemagne	1 138	8,9 %
5 États-Unis	901	7,0 %
6 Luxembourg	445	3,5 %
7 Espagne	334	2,6 %
8 Suisse	317	2,5 %
9 Canada	276	2,2 %
10 Danemark	183	1,4 %

### BULGARIE 24 809

1 Royaume-Uni	6 341	25,6 %
2 Allemagne	6 229	25,1 %
3 Pays-Bas	1 628	6,6 %
4 Autriche	1 566	6,3 %
<b>5 France</b>	<b>1 400</b>	<b>5,6 %</b>
6 États-Unis	1 190	4,8 %
7 Danemark	1 113	4,5 %
8 Italie	915	3,7 %
9 Turquie	843	3,4 %
10 Grèce	690	2,8 %

### CHYPRE 15 482

1 Grèce	12 668	81,8 %
2 Allemagne	405	2,6 %
3 États-Unis	398	2,6 %
4 Bulgarie	373	2,4 %
5 Italie	272	1,8 %
6 Thaïlande	247	1,6 %
7 Hongrie	219	1,4 %
8 République tchèque	213	1,4 %
<b>9 France</b>	<b>211</b>	<b>1,4 %</b>
10 Pays-Bas	129	0,8 %

### CROATIE 8 823

1 Bosnie-Herzégovine	3 455	39,2 %
2 Italie	996	11,3 %
3 Autriche	777	8,8 %
4 Slovénie	769	8,7 %
5 États-Unis	503	5,7 %
6 Serbie	502	5,7 %
7 Allemagne	462	5,2 %
8 Royaume-Uni	247	2,8 %
<b>9 France</b>	<b>172</b>	<b>1,9 %</b>
10 Suisse	127	1,4 %

### DANEMARK 5 379

1 États-Unis	1 398	26,0 %
2 Royaume-Uni	1 357	25,2 %
3 Allemagne	439	8,2 %
4 Suède	279	5,2 %
5 Norvège	245	4,6 %
6 Pays-Bas	232	4,3 %
<b>7 France</b>	<b>169</b>	<b>3,1 %</b>
8 Australie	146	2,7 %
9 Nouvelle-Zélande	139	2,6 %
10 Canada	99	1,8 %

### ESPAGNE 32 016

1 Royaume-Uni	6 531	20,4 %
2 Allemagne	5 367	16,8 %
3 États-Unis	5 086	15,9 %
<b>4 France</b>	<b>4 638</b>	<b>14,5 %</b>
5 Pays-Bas	1 155	3,6 %
6 Pologne	976	3,0 %
7 Danemark	860	2,7 %
8 Suisse	839	2,6 %
9 Italie	695	2,2 %
10 Portugal	647	2,0 %

### ESTONIE 4 184

1 Royaume-Uni	1 171	28,0 %
2 Finlande	577	13,8 %
3 Danemark	470	11,2 %
4 Allemagne	450	10,8 %
5 Russie	292	7,0 %
6 Pays-Bas	214	5,1 %
7 États-Unis	202	4,8 %
8 Suède	145	3,5 %
<b>9 France</b>	<b>95</b>	<b>2,3 %</b>
10 Lettonie	88	2,1 %

### FINLANDE 8 731

1 Royaume-Uni	1 875	21,5 %
2 Suède	1 720	19,7 %
3 Estonie	1 103	12,6 %
4 Allemagne	795	9,1 %
5 États-Unis	624	7,1 %
6 Pays-Bas	379	4,3 %
7 Danemark	285	3,3 %
<b>8 France</b>	<b>266</b>	<b>3,0 %</b>
9 Japon	143	1,6 %
10 Autriche	127	1,5 %

### FRANCE 78 758

1 Belgique	17 369	22,1 %
2 Royaume-Uni	11 228	14,3 %
3 Canada	10 842	13,8 %
4 Suisse	8 852	11,2 %
5 États-Unis	7 893	10,0 %
6 Allemagne	6 000	7,6 %
7 Espagne	2 801	3,6 %
8 Roumanie	1 534	1,9 %
9 Pays-Bas	1 200	1,5 %
10 Italie	1 160	1,5 %

### GRÈCE 35 933

1 Royaume-Uni	10 653	29,6 %
2 Italie	3 515	9,8 %
3 Allemagne	2 648	7,4 %
4 Bulgarie	2 515	7,0 %
5 Chypre	2 128	5,9 %
6 Pays-Bas	2 119	5,9 %
<b>7 France</b>	<b>2 068</b>	<b>5,8 %</b>
8 États-Unis	2 063	5,7 %
9 Turquie	1 500	4,2 %
10 Roumanie	1 082	3,0 %

HONGRIE		
9 546		
1 Autriche	1 744	18,3 %
2 Allemagne	1 730	18,1 %
3 Royaume-Uni	1 461	15,3 %
4 Danemark	794	8,3 %
5 États-Unis	634	6,6 %
<b>6 France</b>	<b>547</b>	<b>5,7 %</b>
7 Pays-Bas	527	5,5 %
8 Roumanie	305	3,2 %
9 Suisse	246	2,6 %
10 Italie	245	2,6 %

IRLANDE		
15 367		
1 Royaume-Uni	11 448	74,5 %
2 États-Unis	1 099	7,2 %
<b>3 France</b>	<b>456</b>	<b>3,0 %</b>
4 Allemagne	367	2,4 %
5 Australie	249	1,6 %
6 Pays-Bas	247	1,6 %
7 Hongrie	227	1,5 %
8 Canada	147	1,0 %
9 Espagne	94	0,6 %
10 Italie	91	0,6 %

ITALIE		
53 605		
1 Royaume-Uni	9 499	17,7 %
2 Autriche	7 606	14,2 %
<b>3 France</b>	<b>6 729</b>	<b>12,6 %</b>
4 Allemagne	4 831	9,0 %
5 Espagne	4 752	8,9 %
6 Suisse	4 562	8,5 %
7 États-Unis	4 224	7,9 %
8 Pays-Bas	1 726	3,2 %
9 Roumanie	1 285	2,4 %
10 Belgique	1 080	2,0 %

LETTONIE		
6 022		
1 Royaume-Uni	1 839	30,5 %
2 Danemark	815	13,5 %
3 Allemagne	669	11,1 %
4 Russie	568	9,4 %
5 Pays-Bas	523	8,7 %
6 États-Unis	253	4,2 %
<b>7 France</b>	<b>151</b>	<b>2,5 %</b>
8 Finlande	135	2,2 %
9 Suède	122	2,0 %
10 Estonie	109	1,8 %

LITUANIE		
11 856		
1 Royaume-Uni	4 867	41,1 %
2 Danemark	1 590	13,4 %
3 Pologne	950	8,0 %
4 Pays-Bas	804	6,8 %
5 Russie	375	3,2 %
6 États-Unis	273	2,3 %
<b>7 France</b>	<b>260</b>	<b>2,2 %</b>
8 Suède	210	1,8 %
9 Lettonie	209	1,8 %
10 Italie	182	1,5 %

LUXEMBOURG		
9 580		
1 Allemagne	3 382	35,3 %
2 Belgique	1 834	19,1 %
<b>3 France</b>	<b>1 343</b>	<b>14,0 %</b>
4 Royaume-Uni	1 068	11,1 %
5 Autriche	832	8,7 %
6 Suisse	521	5,4 %
7 Pays-Bas	144	1,5 %
8 États-Unis	90	0,9 %
9 Danemark	86	0,9 %
10 Portugal	71	0,7 %

MALTE		
1 901		
1 Royaume-Uni	974	51,2 %
2 Turquie	509	26,8 %
3 États-Unis	49	2,6 %
4 Allemagne	28	1,5 %
5 Italie	24	1,3 %
6 Hongrie	22	1,2 %
7 Irlande	20	1,1 %
8 Pays-Bas	14	0,7 %
9 Danemark	14	0,7 %
<b>10 France</b>	<b>13</b>	<b>0,7 %</b>

PAYS-BAS		
14 726		
1 Belgique	3 800	25,8 %
2 Royaume-Uni	3 326	22,6 %
3 États-Unis	1 972	13,4 %
4 Allemagne	910	6,2 %
<b>5 France</b>	<b>568</b>	<b>3,9 %</b>
6 Danemark	400	2,7 %
7 Suède	346	2,3 %
8 Suisse	310	2,1 %
9 Espagne	287	1,9 %
10 Autriche	286	1,9 %

POLOGNE		
23 959		
1 Allemagne	5 441	22,7 %
2 Royaume-Uni	5 184	21,6 %
<b>3 France</b>	<b>1 813</b>	<b>7,6 %</b>
4 États-Unis	1 445	6,0 %
5 Italie	1 364	5,7 %
6 Danemark	1 124	4,7 %
7 Pays-Bas	959	4,0 %
8 Ukraine	871	3,6 %
9 Autriche	855	3,6 %
10 Espagne	576	2,4 %

PORTUGAL		
11 590		
1 Royaume-Uni	2 521	21,8 %
2 Espagne	1 776	15,3 %
<b>3 France</b>	<b>1 659</b>	<b>14,3 %</b>
4 États-Unis	834	7,2 %
5 Brésil	785	6,8 %
6 Allemagne	520	4,5 %
7 Pays-Bas	446	3,8 %
8 République tchèque	412	3,6 %
9 Suisse	256	2,2 %
10 Belgique	246	2,1 %

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE		
12 612		
1 Slovaquie	5 482	43,5 %
2 Allemagne	1 378	10,9 %
3 Royaume-Uni	1 310	10,4 %
4 Pologne	805	6,4 %
5 États-Unis	700	5,6 %
<b>6 France</b>	<b>623</b>	<b>4,9 %</b>
7 Autriche	432	3,4 %
8 Pays-Bas	284	2,3 %
9 Danemark	208	1,6 %
10 Suisse	179	1,4 %

ROUMANIE		
33 259		
1 Italie	7 007	21,1 %
2 Royaume-Uni	6 505	19,6 %
<b>3 France</b>	<b>3 506</b>	<b>10,5 %</b>
4 Allemagne	2 529	7,6 %
5 Hongrie	2 253	6,8 %
6 Danemark	2 175	6,5 %
7 Espagne	2 152	6,5 %
8 Autriche	1 331	4,0 %
9 Pays-Bas	1 278	3,8 %
10 États-Unis	1 252	3,8 %

**ROYAUME-UNI**  
**29 606**

1 États-Unis	9 689	32,7 %
<b>2 France</b>	<b>2 110</b>	<b>7,1 %</b>
3 Allemagne	1 733	5,9 %
4 Irlande	1 652	5,6 %
5 Australie	1 618	5,5 %
6 Pays-Bas	1 616	5,5 %
7 Canada	1 337	4,5 %
8 Danemark	709	2,4 %
9 Émirats arabes unis	630	2,1 %
10 Autriche	606	2,0 %

**SLOVAQUIE**  
**32 051**

1 République tchèque	23 667	73,8 %
2 Hongrie	2 330	7,3 %
3 Royaume-Uni	1 393	4,3 %
4 Autriche	1 085	3,4 %
5 Allemagne	882	2,8 %
6 Danemark	497	1,6 %
<b>7 France</b>	<b>385</b>	<b>1,2 %</b>
8 États-Unis	338	1,1 %
9 Pays-Bas	315	1,0 %
10 Italie	198	0,6 %

**SLOVÉNIE**  
**2 501**

1 Autriche	492	19,7 %
2 Royaume-Uni	357	14,3 %
3 Allemagne	354	14,2 %
4 Italie	266	10,6 %
5 États-Unis	179	7,2 %
6 Pays-Bas	138	5,5 %
7 Croatie	89	3,6 %
8 Danemark	82	3,3 %
<b>9 France</b>	<b>74</b>	<b>3,0 %</b>
10 Suisse	63	2,5 %

**SUÈDE**  
**17 355**

1 États-Unis	4 154	23,9 %
2 Royaume-Uni	3 204	18,5 %
3 Danemark	2 247	12,9 %
4 Pologne	1 063	6,1 %
5 Norvège	758	4,4 %
6 Australie	751	4,3 %
7 Allemagne	605	3,5 %
8 Roumanie	497	2,9 %
<b>9 France</b>	<b>428</b>	<b>2,5 %</b>
10 Hongrie	402	2,3 %

**ALBANIE**  
**23 937**

1 Italie	11 429	47,7 %
2 Grèce	8 209	34,3 %
3 Turquie	644	2,7 %
4 États-Unis	605	2,5 %
5 Allemagne	477	2,0 %
<b>6 France</b>	<b>434</b>	<b>1,8 %</b>
7 Roumanie	275	1,1 %
8 Autriche	257	1,1 %
9 Royaume-Uni	247	1,0 %
10 Bulgarie	222	0,9 %

**ARMÉNIE**  
**7 571**

1 Russie	4 234	55,9 %
<b>2 France</b>	<b>688</b>	<b>9,1 %</b>
3 Ukraine	604	8,0 %
4 Allemagne	450	5,9 %
5 États-Unis	259	3,4 %
6 Grèce	214	2,8 %
7 Royaume-Uni	152	2,0 %
8 Italie	98	1,3 %
9 Espagne	95	1,3 %
10 Pologne / Suisse	70	0,9 %

**AZERBAÏDJAN**  
**32 583**

1 Russie	12 680	38,9 %
2 Ukraine	7 599	23,3 %
3 Turquie	6 901	21,2 %
4 Géorgie	860	2,6 %
5 Royaume-Uni	783	2,4 %
6 Allemagne	642	2,0 %
7 États-Unis	364	1,1 %
8 Bélarus	293	0,9 %
9 République tchèque	209	0,6 %
<b>10 France</b>	<b>201</b>	<b>0,6 %</b>

**BIÉLORUSSIE**  
**34 801**

1 Russie	24 880	71,5 %
2 Pologne	3 413	9,8 %
3 Lituanie	1 738	5,0 %
4 Allemagne	1 163	3,3 %
5 République tchèque	626	1,8 %
6 Italie	492	1,4 %
7 Ukraine	461	1,3 %
<b>8 France</b>	<b>302</b>	<b>0,9 %</b>
9 États-Unis	291	0,8 %
10 Lettonie	171	0,5 %

**BOSNIE-HERZÉGOVINE**  
**10 480**

1 Serbie	5 526	52,7 %
2 Autriche	2 098	20,0 %
3 Allemagne	572	5,5 %
4 Italie	381	3,6 %
5 États-Unis	303	2,9 %
6 Turquie	285	2,7 %
7 Slovénie	273	2,6 %
8 Arabie saoudite	150	1,4 %
9 Croatie	127	1,2 %
10 République tchèque	114	1,1 %
<b>11 France</b>	<b>79</b>	

**GÉORGIE**  
**9 360**

1 Allemagne	1 814	19,4 %
2 Ukraine	1 517	16,2 %
3 Arménie	1 256	13,4 %
4 Russie	1 233	13,2 %
5 Turquie	589	6,3 %
6 Australie	580	6,2 %
7 États-Unis	472	5,0 %
<b>8 France</b>	<b>343</b>	<b>3,7 %</b>
9 Grèce	256	2,7 %
10 Azerbaïdjan	242	2,6 %

ISLANDE		
2 732		
1 Danemark	1 041	38,1 %
2 États-Unis	371	13,6 %
3 Suède	247	9,0 %
4 Royaume-Uni	208	7,6 %
5 Norvège	134	4,9 %
6 Hongrie	123	4,5 %
7 Pays-Bas	109	4,0 %
8 Allemagne	100	3,7 %
9 Slovaquie	52	1,9 %
10 Canada	51	1,9 %
<b>13 France</b>	<b>29</b>	<b>1,1 %</b>

MOLDAVIE		
21 248		
1 Roumanie	7 942	37,4 %
2 Russie	5 336	25,1 %
3 Italie	2 155	10,1 %
4 Ukraine	1 703	8,0 %
<b>5 France</b>	<b>813</b>	<b>3,8 %</b>
6 Allemagne	644	3,0 %
7 Bulgarie	466	2,2 %
8 Turquie	331	1,6 %
9 États-Unis	312	1,5 %
10 Grèce	244	1,1 %

SERBIE		
14 079		
1 Bosnie-Herzégovine	2 031	14,4 %
2 Autriche	1 739	12,4 %
3 Hongrie	1 560	11,1 %
4 Italie	1 068	7,6 %
5 États-Unis	918	6,5 %
6 Macédoine	896	6,4 %
7 Allemagne	668	4,7 %
8 Roumanie	617	4,4 %
9 Turquie	514	3,7 %
10 Bulgarie	406	2,9 %
<b>12 France</b>	<b>393</b>	<b>2,8 %</b>

UKRAINE		
44 480		
1 Russie	12 043	27,1 %
2 Pologne	9 485	21,3 %
3 Allemagne	5 602	12,6 %
4 République tchèque	2 098	4,7 %
5 Italie	2 063	4,6 %
6 États-Unis	1 392	3,1 %
7 Hongrie	1 169	2,6 %
<b>8 France</b>	<b>1 131</b>	<b>2,5 %</b>
9 Royaume-Uni	1 035	2,3 %
10 Autriche	964	2,2 %

MACÉDOINE		
3 959		
1 Italie	581	14,7 %
2 Bulgarie	540	13,6 %
3 Slovénie	500	12,6 %
4 Allemagne	343	8,7 %
5 Autriche	254	6,4 %
6 Albanie	252	6,4 %
7 États-Unis	225	5,7 %
8 Arabie saoudite	169	4,3 %
<b>9 France</b>	<b>144</b>	<b>3,6 %</b>
10 Suisse	135	3,4 %

NORVÈGE		
18 056		
1 Royaume-Uni	5 206	28,8 %
2 Danemark	3 481	19,3 %
3 États-Unis	2 190	12,1 %
4 Pologne	1 369	7,6 %
5 Australie	909	5,0 %
6 Hongrie	859	4,8 %
7 Slovaquie	507	2,8 %
8 Suède	426	2,4 %
9 Pays-Bas	398	2,2 %
10 Allemagne	374	2,1 %
<b>12 France</b>	<b>311</b>	<b>1,7 %</b>

SUISSE		
12 200		
1 Royaume-Uni	3 075	25,2 %
2 Allemagne	2 438	20,0 %
3 États-Unis	1 370	11,2 %
<b>4 France</b>	<b>1 145</b>	<b>9,4 %</b>
5 Italie	837	6,9 %
6 Autriche	742	6,1 %
7 Pays-Bas	273	2,2 %
8 Australie	265	2,2 %
9 Canada	324	2,7 %
10 Espagne	227	1,9 %

MONTÉNÉGR0		
4 362		
1 Serbie	2 180	50,0 %
2 Bosnie-Herzégovine	800	18,3 %
3 Albanie	450	10,3 %
4 Italie	257	5,9 %
5 Turquie	95	2,2 %
6 États-Unis	90	2,1 %
7 Macédoine	73	1,7 %
8 Autriche	60	1,4 %
9 Royaume-Uni	59	1,4 %
10 Slovénie	58	1,3 %
<b>12 France</b>	<b>37</b>	<b>0,8 %</b>

RUSSIE		
55 190		
1 Allemagne	9 668	17,5 %
2 États-Unis	4 885	8,9 %
3 République tchèque	4 379	7,9 %
4 Royaume-Uni	3 933	7,1 %
<b>5 France</b>	<b>3 599</b>	<b>6,5 %</b>
6 Ukraine	2 930	5,3 %
7 Finlande	2 555	4,6 %
8 Biélorussie	2 128	3,9 %
9 Italie	2 019	3,7 %
10 Kirghizistan	1 302	2,4 %

TURQUIE		
45 185		
1 États-Unis	10 288	22,8 %
2 Allemagne	5 445	12,1 %
3 Bulgarie	3 986	8,8 %
4 Royaume-Uni	3 310	7,3 %
5 Autriche	2 740	6,1 %
6 Azerbaïdjan	2 480	5,5 %
<b>7 France</b>	<b>1 884</b>	<b>4,2 %</b>
8 Bosnie-Herzégovine	1 556	3,4 %
9 Ukraine	1 186	2,6 %
10 Italie	1 013	2,2 %

- **Andorre** : 1 351 étudiants en mobilité dont 942 (69,7 %) en Espagne et **230 (17 %) en France**.
- **Gibraltar** : 813 étudiants en mobilité dont 791 (97,3 %) au Royaume-Uni.
- **Liechtenstein** : 962 étudiants dont 800 (83,2 %) en Suisse et 98 (10,1 %) en Autriche.
- **Monaco** : 357 étudiants en mobilité dont **151 (42,3 %) en France** et 97 (27,2 %) au Royaume-Uni.
- **Saint Marin** : 1 024 étudiants en mobilité dont 953 (93,1 %) en Italie.
- **Saint-Siège** : 96 étudiants en mobilité dont 83 (86,5 %) en Italie.
- **Turcs et Caïques** : 135 étudiants en mobilité dont 71 (52,6 %) au Royaume-Uni et 28 (20,7 %) aux États-Unis.



Pays de l'Union européenne UE28



Pays d'Europe hors UE

# Union européenne (UE 28)

59 422 originaires de l'Union européenne

1  
Données générales



Premiers pays d'accueil des étudiants d'Europe UE 28 <sup>(1)</sup>		
Pays	2014	Évolution 2009 - 2014
1 Royaume-Uni	112 964	-3,7 %
2 Allemagne	59 067	-4,2 %
3 États-Unis	58 112	-0,9 %
4 Autriche	46 481	+13,2 %
5 Pays-Bas	43 178	+136,4 %
6 France	38 951	-7,2 %
7 Suisse	32 869	+45,6 %

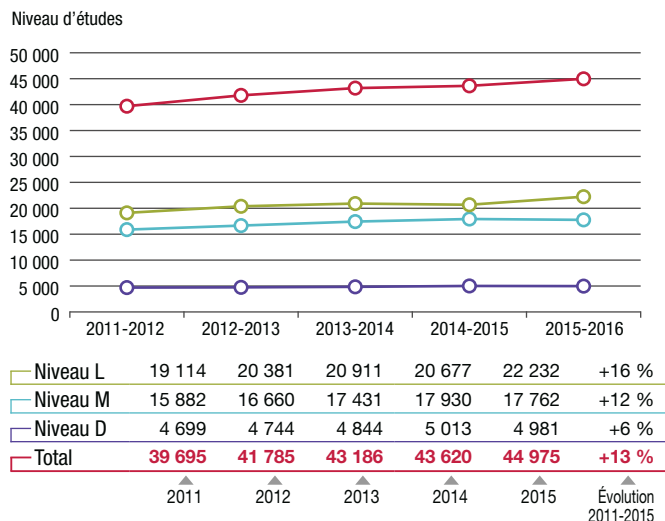
Prévision de la population 18/30 ans <sup>(2)</sup>		Étudiants en mobilité internationale	
Année	Population	Année	Étudiants
2015	72 298 629	2011	611 005
2020	67 893 269	2012	633 415
2025	65 404 807	2013	644 659
2030	65 640 884	2014	645 499
2035	65 941 918	2015	647 235
Évolution / 20 ans	-8,8 %	Évolution 2011/2015	+5,9 %

Population étudiante : 19 800 088 (Est. 2014)

En 2015-2016, la France comptait 59 422 étudiants originaires de l'Union européenne (dont 63 % d'étudiantes)<sup>(5)</sup>. 44 975 (76 %) étaient inscrits à l'université.

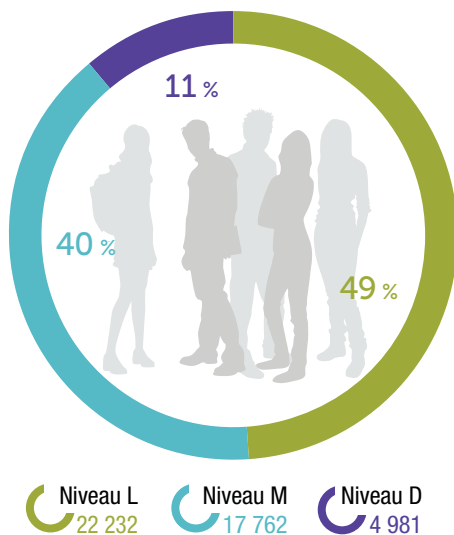
2  
Évolutions 2011-2015

## UE 28 > Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2011<sup>(3)</sup>

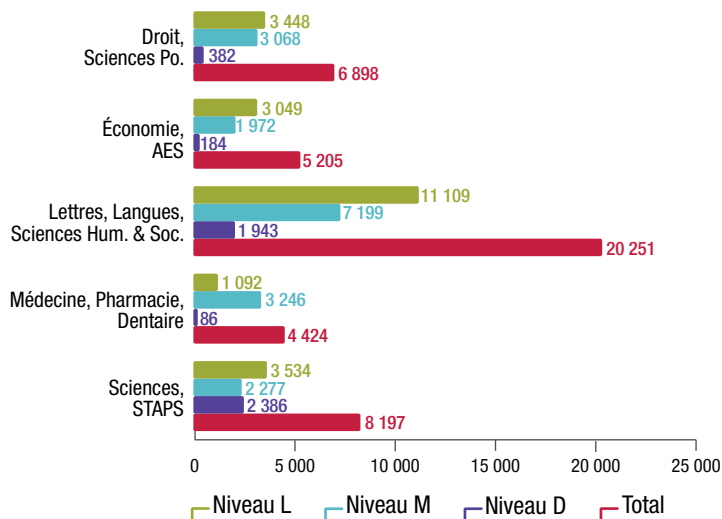


3  
Focus 2015-2016

## UE 28 > Répartition par niveau en 2015-2016<sup>(3)</sup>



## UE 28 > Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2015-2016<sup>(3)</sup>



Sources : <sup>(1)</sup> Unesco (extractions octobre 2016) ; <sup>(2)</sup> ONU ; <sup>(3)</sup> MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; <sup>(4)</sup> Ministère de l'Intérieur ; <sup>(5)</sup> Année de référence 2013-2014, étudiants inscrits à l'Université et en Grandes écoles de la CGE ; ND : non disponible.



## Europe hors UE

18 915 étudiants originaires d'Europe hors UE

1  
Données générales



Premiers pays d'accueil des étudiants d'Europe hors UE <sup>(1)</sup>		
Pays	2014	Évolution 2009-2014
1 Russie	61 140	+26,5 %
2 Allemagne	30 501	-22,5 %
3 États-Unis	24 411	-11,7 %
4 Italie	23 936	+17,3 %
5 Royaume-Uni	19 927	+44,3 %
6 Ukraine	16 079	+128,5 %
8 France	11 917	-12,3 %

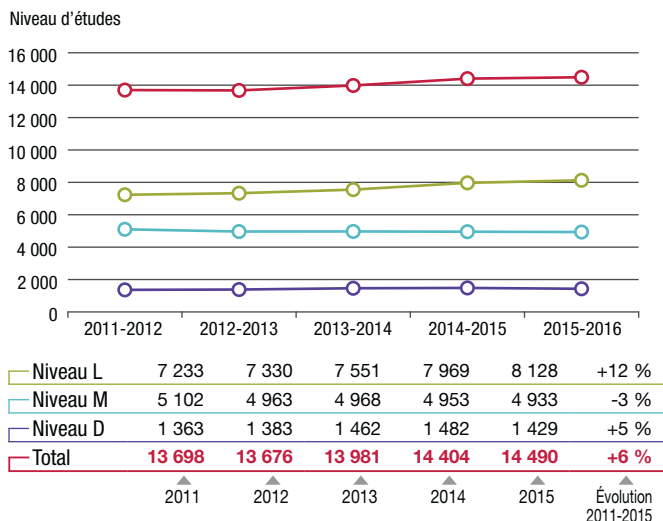
Prévision de la population 18/30 ans <sup>(2)</sup>		Étudiants en mobilité internationale	
Année	Population	Année	Nombre
2015	59 377 227	2011	328 685
2020	50 847 797	2012	323 623
2025	46 123 453	2013	327 819
2030	47 042 030	2014	344 961
2035	50 183 609	2015	344 536
Évolution / 20 ans	-15,5 %	Évolution 2011/2015	+4,8 %

Population étudiante : 16 375 092 (Est. 2014)

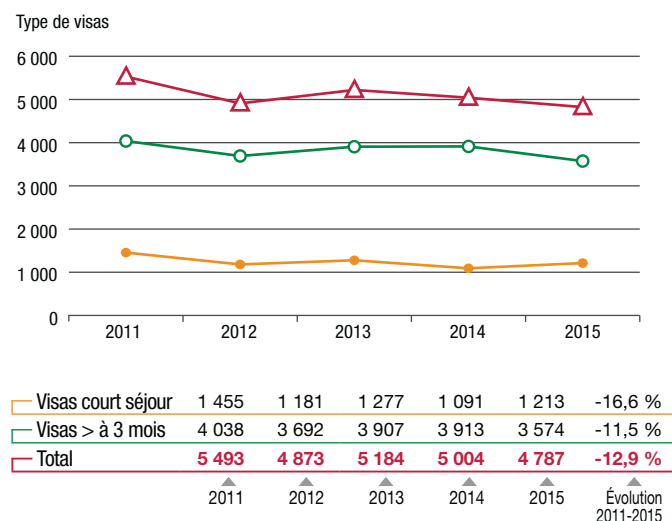
En 2015-2016, la France comptait 18 915 étudiants originaires d'Europe hors UE (dont 68 % d'étudiantes)<sup>(5)</sup>. 14 490 (77 %) étaient inscrits à l'université.

2  
Évolutions 2011-2015

### EUROPE HORS UE > Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2011<sup>(3)</sup>

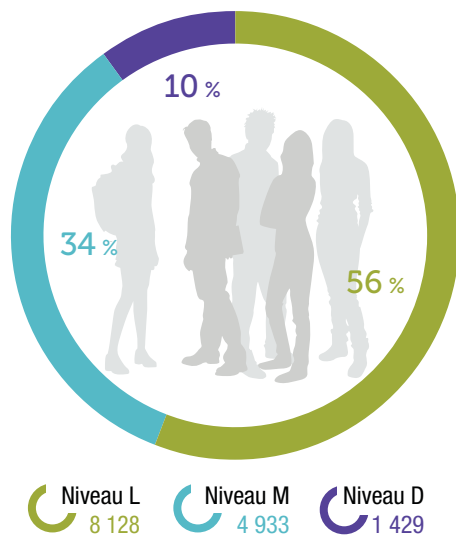


### EUROPE HORS UE > Évolution du nombre de visas pour études délivrés entre 2011 et 2015<sup>(4)</sup>

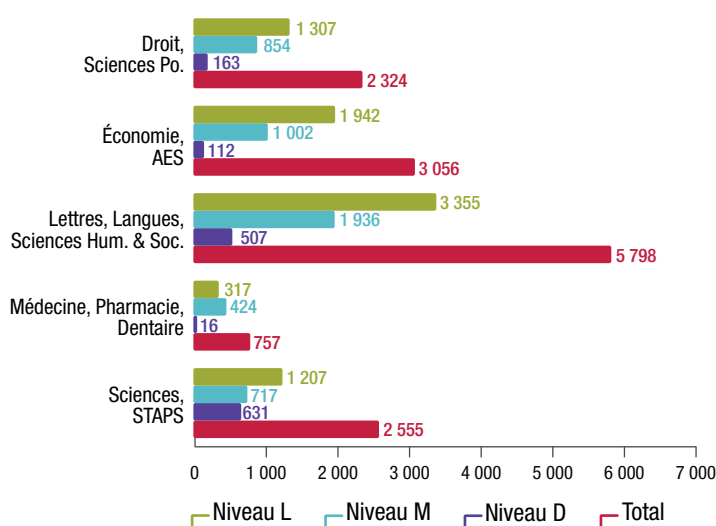


3  
Focus 2015-2016

### EUROPE HORS UE > Répartition par niveau en 2015-2016<sup>(3)</sup>



### EUROPE HORS UE > Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2015-2016<sup>(3)</sup>



Sources : <sup>(1)</sup> Unesco (extractions octobre 2016) ; <sup>(2)</sup> ONU ; <sup>(3)</sup> MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; <sup>(4)</sup> Ministère de l'Intérieur ; <sup>(5)</sup> Année de référence 2013-2014, étudiants inscrits à l'Université et en Grandes écoles de la CGE ; ND : non disponible.



# LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EUROPÉENNE (UE28 ET HORS UE)

## ► MONDE (Source : UNESCO)

**992 000** (2015)  
étudiants européens  
en mobilité sortante

Part de la mobilité étudiante  
européenne accueillie en France (2014)

**5,3 %**

Évolution de la mobilité  
des étudiants européens

(2005-2015)

**+ 35 %**

**TOP 3 des pays  
d'origine** (2015)

- Allemagne (115 513 étudiants)
- France (78 675 étudiants)
- Italie (54 948 étudiants)

**TOP 3 des pays  
d'accueil** (2014)

- Royaume-Uni (132 891 étudiants)
- Allemagne (89 568 étudiants)
- États-Unis (82 523 étudiants)

**Pays d'accueil  
en recul**

(2009-2014)

- Allemagne - **11,3 %**
- France - **8,4 %**
- États-Unis - **4,3 %**

**Pays d'accueil à  
forte progression**

(2009-2014)

- Arabie saoudite **+ 480,2 %**
- Belgique **+ 181,9 %**
- Danemark **+ 159,6 %**

## ► FRANCE (Source : MESRI)

**78 000** (2015-2016)  
étudiants européens  
accueillis en France dont **64 %**  
d'étudiantes

**1** étudiant étranger sur **4**  
en France est européen

**TOP 5**

des pays d'origine des étudiants  
européens en France

**Italie**  
**Allemagne**  
**Espagne**  
**Roumanie**  
**Portugal**

**TOP 3 des filières  
choisies**

- 1- « Langues, Lettres et  
Sciences Humaines » :  
**43,8 %**
- 2- « Sciences, STAPS » :  
**18,1 %**
- 3- « Droit, Sciences  
politiques » : **15,5 %**

## ► ERASMUS (Source : Commission européenne)

**291 383**  
étudiants ERASMUS (2014-2015),  
dont **29 558**  
accueillis en France

**TOP 3 des pays  
d'origine**

- France (39 985)
- Allemagne (39 719)
- Espagne (31 427)

**TOP 3 des pays  
d'accueil**

- Espagne (42 537)
- Allemagne (32 871)
- Royaume-Uni (30 183)

Directrice de la publication : Béatrice Khaiat, Directrice générale

Comité éditorial : Anne Plaine, Responsable du service Europe ;  
Clarisse Zerbib, Responsable promotion Europe ;  
Laura Foka et Lucie Duez, Chargées d'études.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Réalisation : Studio Boss - Paris

Agence française pour la promotion de l'enseignement  
supérieur, l'accueil et la mobilité internationale  
28 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris  
www.campusfrance.org

Juin 2017

ISSN 2117-8348





# L'Observatoire Erasmus +

## {notes}

## Les effets d'Erasmus Mundus sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur

---

### { L'éditorial }

Créé en 2004 comme une réponse européenne aux bourses américaines Fulbright, le programme d'excellence Erasmus Mundus est, depuis 2014, intégré à la dimension internationale du programme Erasmus + en tant qu'action centralisée de mobilité dite Masters conjoints Erasmus Mundus (MCEM/EMJMD). Les doctorats Erasmus Mundus sont désormais intégrés au programme de recherche européen Horizon 2020 en tant qu'action Marie Skłodowska - Curie (bourses de mobilité).

Cette action d'Erasmus + vise à favoriser l'excellence, la qualité, l'innovation et l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur, à améliorer la qualité et l'attractivité de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES/EHEA), à soutenir l'action extérieure de l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur en proposant aux meilleurs étudiants du monde entier des bourses d'études bien dotées, à parfaire enfin le niveau des compétences et des aptitudes des diplômés, en particulier leur pertinence sur le marché du travail et à impliquer davantage les employeurs dans le monde de l'enseignement supérieur.

Ces programmes d'études intégrés sont mis en œuvre par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur d'au moins trois pays participants au programme Erasmus +, avec la possibilité d'impliquer des pays partenaires. Ils concernent toutes les disciplines. Le coordinateur est un établissement supérieur européen. La réussite du parcours d'études de Master conjoint débouche, pour l'étudiant, sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou conjoint.

Les établissements français d'enseignement supérieur (EFES) se sont fortement impliqués dès le début du Programme Erasmus Mundus. Entre

2009 et 2016, ce sont 70 EFES différents qui y ont pris part, soit en tant que coordinateurs, soit en tant que partenaires ; ils ont été actifs dans 122 projets sélectionnés sur un total de 234. Un tiers des participations françaises relèvent du domaine ingénierie - industrie manufacturière - construction, 22% sciences - mathématiques - informatique, 17% agriculture - médecine vétérinaire. Ils ont accueilli environ 3 900 étudiants du monde entier (Chine, Mexique, Brésil, Espagne...) sur un total de 26 317 étudiants Erasmus Mundus.

L'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur peut se définir comme « un processus d'intégration d'une dimension internationale, interculturelle ou mondiale dans les finalités, les rôles ou l'organisation de l'enseignement postsecondaire »<sup>1</sup>. Il est possible d'en distinguer deux modalités : l'internationalisation « à l'étranger » et l'internationalisation « à domicile ». L'internationalisation « à l'étranger » « englobe toutes les formes d'éducation par-delà les frontières : mobilité des personnes, des projets, des programmes et des prestataires »<sup>2</sup>. L'internationalisation « à domicile » est « plus axée sur les curricula et sur les activités favorisant une compréhension internationale ou mondiale et l'acquisition de compétences interculturelles »<sup>3</sup>. Ces deux modalités d'internationalisation sont de plus en plus liées.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure la promotion et l'accompagnement (information, conseil) des établissements qui répondent à l'appel à proposition annuel Erasmus Mundus de l'agence exécutive européenne «Education, Audiovisuel, Culture» (EACEA) à Bruxelles.

• • •

<sup>1</sup> Knight Jane (2003), « Updating the definition of internationalization », *International Higher Education*, n°33, The Boston College Center for International Higher Education, p.2

<sup>2</sup> H. de Wit, F. Hunter, L. Howard, E. Egron-Plok (2015), *L'internationalisation de l'enseignement supérieur*, Parlement Européen, p.50

<sup>3</sup> Ibid

L'Agence a souhaité mieux connaître, pour la période 2009-2016, les effets du développement du programme Erasmus Mundus (2009-2013) et des Masters conjoints Erasmus Mundus, sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur : effets sur les stratégies à l'international, sur la qualité des formations et de l'offre de formation, sur l'accueil des étudiants. Suite à un marché public, elle a confié l'étude à Technopolis France qui l'a conduite entre septembre 2016 et mars 2017.

**Il ressort de l'étude des effets différenciés selon les stratégies à l'international des établissements. Erasmus Mundus semble participer de la stratégie internationale des établissements français sans pour autant avoir un effet direct sur celle-ci, à l'exception des établissements combinant une stratégie internationale claire avec une visibilité internationale faible.** Les établissements utilisent ce programme essentiellement dans un objectif d'internationalisation « à l'étranger ». Il s'agit alors de renforcer des partenariats et collaborations déjà existants et/ou d'attirer des étudiants de haut niveau et d'améliorer l'image de l'établissement à l'international.

Néanmoins, cette internationalisation « à l'étranger » a des effets importants sur la mise en place d'une internationalisation « à domicile ». **D'un outil d'attractivité pour la recherche et la formation, Erasmus Mundus, a permis une amélioration des formations par l'intégration d'approches et de pratiques, plus interculturelles**

**et internationales. Les autres étudiants en bénéficient également grâce, à la diffusion de la démarche qualité et aux innovations pédagogiques encouragées par ces programmes d'études intégrés européens.**

**On notera également la participation des entreprises à ces cursus d'excellence ainsi que la constitution parfois de véritables réseaux d'alumni autour d'un curriculum spécialisé.**

**La difficulté majeure à laquelle sont confrontés les établissements français d'enseignement supérieur est la pérennité de ces formations.** Lors de l'arrêt des financements européens, il est difficile de les maintenir à un même niveau de qualité et d'excellence. La perte concomitante du label Erasmus Mundus a de plus un effet sur l'attractivité du diplôme. Il convient dès lors de réfléchir, plus en amont, peut-être au niveau national, aux diverses solutions pour encourager la poursuite de ces formations hors financement européen.

Divers solutions sont préconisées par la récente étude de la Commission européenne « Sustainability of Erasmus Mundus Master Courses – Best practice guide based on survey results and analysis »<sup>4</sup>.

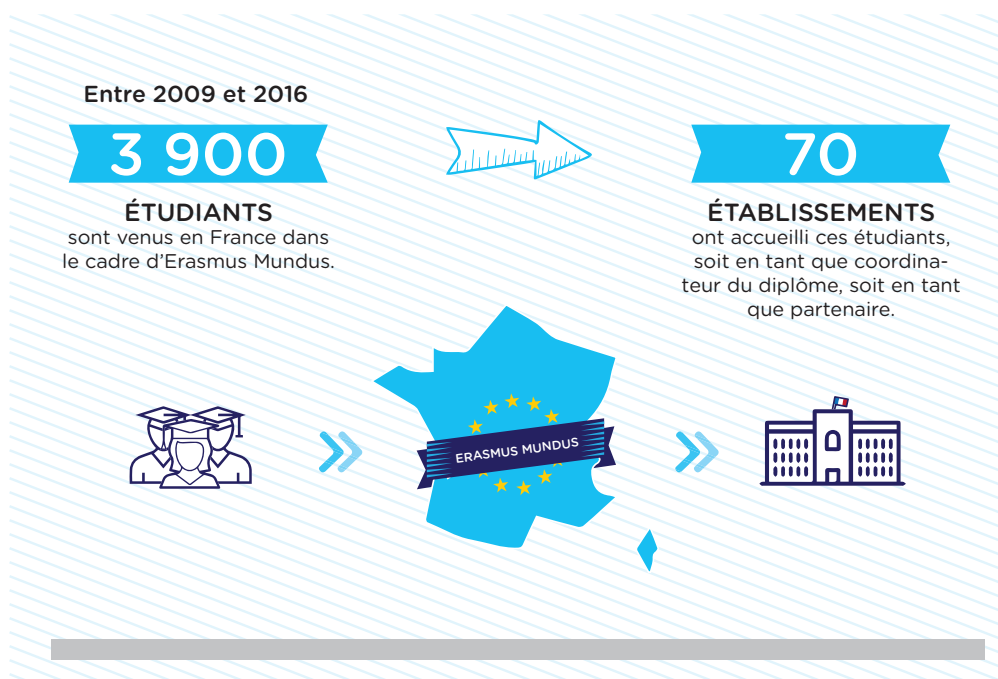
**Laure Coudret-Laut,**  
*Directrice de l'Agence Erasmus+ France*  
*/ Education Formation*

## { SOMMAIRE }

<b>1</b>	■ Erasmus Mundus*, outil au service de la stratégie internationale des établissements français .....	{ 5 }
	1.1 La France, premier pays utilisateur du programme Erasmus Mundus .....	{ 5 }
	1.2 Des effets différenciés selon les stratégies internationales des établissements .....	{ 9 }
<b>2</b>	■ L'utilisation du programme Erasmus Mundus par les établissements français .....	{ 11 }
	2.1 Des partenariats et des collaborations développés .....	{ 11 }
	2.2 Une image et une attractivité renforcées à l'international .....	{ 14 }
<b>3</b>	■ Des effets importants sur la qualité de l'offre de formation des établissements français .....	{ 17 }
	3.1 Une démarche qualité qui se diffuse à l'établissement .....	{ 17 }
	3.2 Des innovations pédagogiques partagées .....	{ 18 }
	3.3 Un accueil personnalisé des étudiants étrangers à développer .....	{ 20 }
	■ Conclusion .....	{ 22 }
	■ Annexe 1 : Bonnes pratiques et préconisations .....	{ 24 }

<sup>4</sup> [https://bildung.erasmusplus.at/fileadmin/Dokumente/bildung.erasmusplus.at/Hochschulbildung/Erasmus\\_Mundus\\_Joint\\_Master/sustainabilitysurvey2017.pdf](https://bildung.erasmusplus.at/fileadmin/Dokumente/bildung.erasmusplus.at/Hochschulbildung/Erasmus_Mundus_Joint_Master/sustainabilitysurvey2017.pdf)

\* Erasmus Mundus est une facilité pour parler à la fois du programme Erasmus Mundus (2009-2013) puis des Masters conjoints Erasmus Mundus du programme Erasmus + (2014-2020)



## Points à retenir

Près de **3 900 étudiants** sont venus en France dans le cadre d'Erasmus Mundus entre 2009 et 2016. **70 établissements** ont accueilli ces étudiants, soit en tant que coordinateur du diplôme, soit en tant que partenaire. La France est le premier pays participant au programme. 52% des formations Erasmus Mundus sur cette période comptent au moins un établissement français coordinateur ou partenaire.

**Le programme Erasmus Mundus semble participer de la stratégie internationale des établissements sans pour autant avoir un effet direct sur celle-ci, exception faite des établissements combinant une stratégie internationale claire mais une visibilité internationale faible.**

Pour ces derniers, les formations Erasmus Mundus constituent un élément clé et structurant de la mise en œuvre de la stratégie.

Pour la plupart des autres établissements, soit le programme Erasmus Mundus n'est qu'un outil parmi d'autres, soit il n'est qu'un partenariat constitué par des enseignants-chercheurs sans effet sur la politique de l'établissement.

Il n'en reste pas moins que les formations Erasmus Mundus permettent **de valoriser des partenariats de recherche préexistants et de structurer ou consolider des réseaux de recherche.** Ces formations conduisent également à

un renforcement **de l'image internationale** des établissements en améliorant l'attractivité des établissements auprès d'étudiants étrangers de haut niveau et dans le développement de la coopération de recherche.

**Les effets les plus importants portent sur les formations et l'offre de formation des établissements.** La nécessité de mettre en place **une démarche qualité exigeante** dans le cadre du programme Erasmus Mundus permet aux établissements de bénéficier de procédures qualité souvent plus développées qu'au niveau national. Cette démarche qualité **essaime dans les établissements.** Dans le même temps, la co-construction de ces diplômes exige **des innovations pédagogiques** qui sont **réutilisées par et pour des étudiants non-inscrits dans ces diplômes.**

Enfin, **l'accueil des étudiants Erasmus Mundus** est très personnalisé, les étudiants bénéficiant d'un **accompagnement particulièrement développé.** Plusieurs établissements indiquent que les formations Erasmus Mundus les ont **poussés à concevoir des modalités d'accueil similaires pour tous les étudiants étrangers et tous les diplômes internationaux.**

Pour autant, la pérennité de ces formations semble difficile sans le soutien financier de la Commission européenne et sans le maintien du label « Erasmus Mundus ».

## { Méthodologie }

La présente note a été réalisée à partir de l'étude menée par Technopolis France et commandée par l'Agence Erasmus + France / Education Formation. Elle a été menée entre septembre 2016 et mars 2017.

L'objectif de l'étude est d'apprécier les effets de la création et du développement des masters et doctorats conjoints Erasmus Mundus au cours de la période 2009-2016 sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur participant à ce programme, qu'ils soient coordinateurs ou partenaires de projets. Plus précisément, il s'agit d' :

- évaluer les effets du programme sur les stratégies à l'international des établissements français d'enseignement supérieur participant au programme,
- évaluer les effets du programme sur la qualité des formations et l'offre de formation des établissements participant à ce programme.

Pour mesurer ces effets, l'étude se base sur deux volets distincts :

- une enquête qualitative auprès des établissements français d'enseignement supérieur à travers des entretiens semi-directifs,
- une exploitation des bases de données européennes sur les étudiants et les établissements participant au programme.

### Méthodologie de l'étude qualitative

La société Technopolis France a mené 75 entretiens auprès de différents acteurs.

- 35 entretiens avec des Présidents d'université, Di-

recteurs d'école, Vice-Présidents en charge des relations internationales d'établissements français participant au programme Erasmus Mundus. Ce sont les établissements « test ».

- 10 entretiens auprès des mêmes acteurs d'établissements « témoins » à savoir des établissements ne participant pas au programme Erasmus Mundus.

- 10 entretiens avec des responsables d'établissements partenaires étrangers.

- 20 entretiens avec des coordonnateurs de formation Erasmus Mundus dans un établissement français. Ces entretiens ont concerné 47 établissements différents : 37 impliqués dans au moins un projet Erasmus Mundus sur les 70 établissements français au total ayant une formation Erasmus Mundus entre 2009 et 2016 et 10 établissements non impliqués.

L'analyse des effets du programme Erasmus Mundus est basée sur 4 critères :

- le type d'établissement : université ou école,
- la taille de l'établissement mesurée en effectifs d'étudiants,
- le prestige et la visibilité mesurés par la présence de l'établissement dans le classement de Shanghai ou dans celui du Times Higher Education,
- l'existence ou non d'une stratégie internationale explicite, c'est-à-dire qui s'appuie sur des axes stratégiques précis et des activités associées. La mesure de cet indicateur repose sur des éléments tangibles tels que la production d'un document de stratégie internationale avec des objectifs précis basés sur des axes stratégiques clairs, des zones géographiques ciblées et des actions opérationnelles à mettre en œuvre.

#### ■ Exemple de l'existence explicite d'une stratégie :

« Notre stratégie s'articule autour de 4 points :

- Tous nos étudiants doivent avoir une formation à l'international. Au moins 1 semestre (2/3 chez les ingénieurs : double diplôme de 2 ans).
- L'établissement est un campus international, avec 1/3 d'étudiants internationaux sur le site (dont une partie paie des frais d'inscription).
- Le développement de campus offshore : certains avec les autres écoles (Ecole de Pékin), d'autre via des contributions au projet de l'école de Paris (Inde, Maroc), un seul à l'île Maurice (vise le public anglophone d'Afrique).
- Le recrutement de professeurs internationaux (au moins 20%) ».

#### ■ Exemple de stratégie non explicite :

« Priorité en termes de coopération : qu'elles soient structurantes et pérennes, pour éviter la tentation du saupoudrage. Cela implique des individus, mais aussi des équipes. Et si possible avec une synergie entre la formation et la recherche (mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs) ».

## Méthodologie de l'exploitation des données de l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture

L'action Masters conjoints Erasmus Mundus est une action gérée par l'agence exécutive « Education, Audiovisuel et Culture » (EACEA) à Bruxelles.

L'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture a fourni deux bases de données pour la réalisation de cette étude :

- une base « établissements » qui comporte tous les projets qui impliquent un établissement ou une organisation française (que le projet ait été retenu ou non). La base comporte les données suivantes : nom de l'établissement, nationalité, nom du projet et le ou les domaines scientifiques du diplôme.

- une base « étudiants » qui affiche toutes les mobilités de tous les étudiants dans tous les pays. La base comporte les données suivantes : nationalité de l'étudiant, genre, date de naissance, nom de son établissement d'enseignement supérieur d'origine, nom de l'établissement d'accueil, pays de l'établissement d'accueil et nom du diplôme.

A partir de la base « établissements », Technopolis France a mené une analyse des réseaux qui permet de dégager des communautés de partenariats et ainsi d'étudier la place de chaque établissement français au sein de chaque communauté.

A partir de la base « étudiants », des flux entrants ont été construits et des cartographies de l'origine des étudiants ont pu être développées.

## {1}

### Erasmus Mundus, outil au service de la stratégie internationale des établissements français

Des années 1960 aux années 1990, la politique d'internationalisation des établissements était basée principalement sur le développement de la coopération avec les pays francophones. Le lancement des programmes européens de recherche et de formation dans l'enseignement supérieur dans les années 80 et 90 réorientent cette politique vers l'espace européen : mobilité étudiante intra-européenne dans le cadre du programme Erasmus et mise en œuvre du processus de Bologne. Il faut attendre 2003 (classement de Shanghai) pour qu'une véritable politique d'internationalisation soit mise en œuvre dans les établissements français. Ces avancées

sont accompagnées par les lois de 2007 et 2013 qui renforcent l'autonomie des établissements, ce qui va se traduire par l'élaboration de stratégies internationales plus ou moins développées selon les établissements.

La France se saisit dès 2004 du programme Erasmus Mundus et devient le pays le plus actif du programme. Entre 2009 et 2016, les établissements français sont présents dans plus de 50% des projets. Toutefois, cette utilisation importante du programme ne répond pas toujours à une stratégie à l'international explicite des établissements d'enseignement supérieur.

## {1.1}

### La France, premier pays utilisateur du programme Erasmus Mundus

Erasmus Mundus, intégré désormais au programme Erasmus +<sup>5</sup>, vise à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen et l'employabilité des étudiants en soutenant des formations d'excellence au niveau master et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

Ces formations sont des programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium composé au minimum de trois établissements d'au moins trois pays participant au programme Erasmus +. Le coordinateur doit être un établissement d'enseignement supérieur européen. Il est possible d'associer au consortium des établissements d'enseignement supérieur de pays partenaires.

Des partenaires associés (entreprises, organismes publics, organisations de recherche, etc.) peuvent également prendre part à la mise en œuvre du master ou à des activités spécifiques afin d'apporter une expertise particulière. Ces formations concernent toutes les disciplines et accordent des bourses sur deux années maximum, avec une majorité des bourses attribuées aux étudiants non européens. Le parcours d'études doit s'effectuer au minimum dans deux pays participant au programme, avec possibilité de mobilité dans un pays partenaire selon la composition du consortium. La réussite du programme de master conjoint débouche sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou conjoint.

<sup>5</sup> Les doctorats Erasmus Mundus ne dépendent plus du programme Erasmus + mais du programme de recherche Horizon 2020.





La France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne possèdent ensemble 41% des participations

Entre 2009 et 2016, 70 établissements français d'enseignement supérieur différents ont participé à ce programme, soit en tant que coordonnateurs, soit en tant que partenaires. Ils ont été actifs dans 122 projets sélectionnés sur un total de 234 projets retenus, soit 52% des projets.

Un établissement pouvant participer à plusieurs projets, la France compte 172 participations à des projets Erasmus Mundus sélectionnés, soit 13% de l'ensemble des participations (1368 participations pour 234 projets de formation Erasmus Mundus sur la période 2009-2016). La France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne pèsent conjointement 41% des participations et seulement 27 projets Erasmus Mundus (soit moins de 12% des projets) n'impliquent pas d'établissements français, espagnol, italien ou allemand.

● **Tableau 1 : Nombre de projets par pays de 2009 à 2016**

(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)

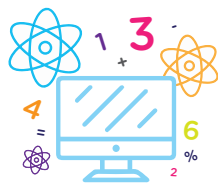
	NOMBRE DE PROJETS PAR PAYS POUR LESQUELS IL Y A AU MOINS UN PARTICIPANT DANS CE PROJET	EN % DU TOTAL DE PROJETS
France	122	52%
Espagne	107	46%
Allemagne	102	44%
Italie	101	43%
Royaume-Uni	71	30%
Pays-Bas	67	29%
Portugal	65	28%
Suède	54	23%
Belgique	52	22%
Pologne	32	14%
Danemark	23	10%
République Tchèque	23	10%
États-Unis	22	9%
Norvège	22	9%
Brésil	20	9%
Finlande	19	8%
Irlande	18	8%
Hongrie	17	7%
Chine	15	6%
Autriche	14	6%
Grèce	13	6%
Inde	11	5%
Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Australie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Egypte, Equateur, Estonie, Indonésie, Islande, Israël, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Mexique, Moldavie, Nouvelle Zélande, Ouganda, Pérou, Philippines, Roumanie, Russie, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suisse, Taiwan, Tunisie et Turquie	Moins de 10 projets	Moins de 4% pour chacun de ces pays





33%

ingénierie, industrie manufacturière et construction



22%

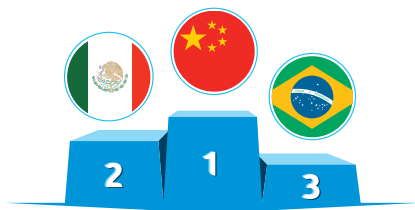
sciences, mathématiques et informatique

Un tiers des participations françaises se fait dans une formation du domaine de l'ingénierie, industrie manufacturière et construction et 22% en sciences, mathématiques et informatique. La France est sous-représentée dans les formations des domaines Lettres et Arts ou Sciences Sociales, Commerce et Droit.

● **Tableau 2 : Participations aux programmes Erasmus Mundus par thématique de 2009 à 2016**

(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)

THÉMATIQUES	PARTICIPATIONS FRANÇAISES	PARTICIPATIONS DE L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS
Agriculture et médecine vétérinaire	17%	14%
Ingénierie; industrie manufacturière et construction	33%	31%
Santé et bien-être	11%	11%
Lettres et arts	10%	14%
Sciences, mathématiques et informatique	22%	20%
Sciences sociales, commerce et droit	6%	9%
Non disponible	1%	1%
Total	100%	100%



La Chine, le Mexique et le Brésil font parti du top 3 des pays ayant le plus de séjours d'études à l'étranger dans le cadre des formations Erasmus Mundus

Entre 2009 et 2016, la France a accueilli 3 891 étudiants dans le cadre des formations Erasmus Mundus sur 26 317 étudiants accueillis au total dans le cadre du programme Erasmus Mundus. Ceci représente 15% de l'ensemble des étudiants.

Nous identifions 139 nationalités différentes sur l'ensemble de la période d'observation. Avec 220 étudiants, les étudiants de nationalité chinoise sont les premiers étudiants dans les établissements français dans le cadre des formations Erasmus Mundus, ils représentent 6% de l'ensemble des séjours d'études effectués en France. Le Mexique arrive second avec 180 étudiants (5%), puis le Brésil avec 164 étudiants (4%)<sup>5</sup>.

Le premier pays européen, l'Espagne, arrive en 4<sup>e</sup> position avec 159 séjours d'études, suivi de la France avec 157 séjours d'études.

<sup>5</sup> Le programme prévoit qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par nationalité dans chaque formation. Néanmoins, des pays peuvent bénéficier d'une offre de bourses complémentaires pour ces étudiants.

● **Carte 1 et 2 : Nombre de séjours d'études en France selon les nationalités des étudiants**  
(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)



## {1.2}

# Des effets différenciés selon les stratégies à l'international des établissements

L'implication de la France dans le programme pose la question du lien éventuel avec la stratégie des établissements. Les établissements se sont-ils saisis du programme Erasmus Mundus pour élaborer ou développer une stratégie internationale ou bien l'ont-ils utilisé comme un outil d'opérationnalisation d'une stratégie internationale préétablie ?

Si le processus d'ouverture à l'international et de réflexion stratégique est bien entamé depuis plusieurs années, tous les établissements ne sont

pas dotés d'une stratégie internationale clairement définie et formalisée. L'identification du niveau de stratégie internationale des établissements permet de distinguer les établissements qui ont une stratégie explicite de ceux pour lesquels la stratégie est imprécise.

Pour le groupe test, 21 établissements ont une stratégie précise et 16 ont une stratégie imprécise. Pour le groupe témoin, 5 ont une stratégie explicite et 5 une stratégie imprécise.

### ● Tableau 3 : Stratégie internationale des établissements interrogés par type d'établissements

(source : étude établissements Technopolis France)

	STRATÉGIE EXPLICITE		STRATÉGIE IMPRÉCISE	
	Groupe test	Groupe témoin	Groupe test	Groupe témoin
Universités	10	3	12	5
Écoles	11	2	4	0

La corrélation entre stratégie internationale explicite et visibilité sur le plan international est forte : les établissements apparaissant dans les classements internationaux ont une probabilité plus forte d'avoir

une stratégie explicite (7/10) que de ne pas en avoir. Néanmoins, la moitié des établissements moins visibles sur le plan international dispose tout de même d'une stratégie explicite.

### ● Tableau 4 : Stratégie internationale des établissements interrogés par type d'établissements

(source : étude établissements Technopolis France)

	ÉTABLISSEMENT AYANT UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE EXPLICITE	ÉTABLISSEMENTS N'AYANT PAS UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE EXPLICITE	TOTAL
Établissements visibles sur le plan internationale	13	5	18
Établissements non visibles sur le plan international	14	15	29
Total	27	20	47

Les établissements qui sont dotés d'une stratégie internationale explicite ont une perception et une politique différentes vis-à-vis des formations Erasmus Mundus comparativement aux établissements qui n'en ont pas.

Trois situations se distinguent :

- Les formations Erasmus Mundus ont un effet structurant sur la mise en œuvre de la stratégie internationale.

- Les formations Erasmus Mundus participent de la mise en œuvre de la stratégie internationale de l'établissement mais ne constituent qu'un outil parmi d'autres au service de la stratégie.

- Les formations Erasmus Mundus restent au niveau d'un partenariat entre enseignants-chercheurs et n'ont pas d'effet sur la stratégie internationale, le plus souvent, peu précise.

## Situation 1 : la formation Erasmus Mundus comme élément clé et structurant de la mise en œuvre de la stratégie à l'international

Pour ces établissements, un projet Erasmus Mundus est souvent un élément clé de la stratégie car une formation Erasmus Mundus est considérée comme une consécration sur le plan pédagogique qui rejaillit de fait sur l'établissement. Pour ces établissements, les formations Erasmus Mundus s'inscrivent dans une démarche active de développement à l'international. Cela se traduit souvent par un travail de terrain auprès de leurs composantes et des équipes pédagogiques pour faire de la sensibilisation et pour accompagner le montage du projet mais aussi sa mise en œuvre.

« Aujourd'hui, avoir fait cette expérience-là, permet à l'établissement de construire une stratégie internationale réaliste ! Les équipes connaissent les mécanismes qui sont bloquants (aspects financiers, diplôme conjoint, ect...). Aujourd'hui, l'établissement est beaucoup plus prêt pour ce type de formation ! ».

« Pour nous, le master Erasmus Mundus est capital. Nous ne sommes pas une université d'excellence ou bien classée. Mais avec ce master, cela fait venir des étudiants excellents qui ne viendraient pas dans cette université autrement. [...] Le label Erasmus Mundus est important pour nous. Ce n'est pas forcément pour le financement mais c'est surtout pour avoir le label qualité. Sans ce label le master est moins attractif ».

Les établissements bénéficiant d'une moindre visibilité à l'international utilisent les formations Erasmus Mundus comme une possibilité de rayonner au niveau international et d'être reconnus par la Commission européenne comme délivrant des formations de qualité. Pour eux, un projet Erasmus Mundus accélère le développement d'une stratégie active d'internationalisation.

## Situation 2 : la formation Erasmus Mundus comme un des outils au service de la mise en œuvre de la stratégie internationale de l'établissement

Pour ces établissements, les formations Erasmus Mundus sont utilisées comme vecteur d'internationalisation et viennent alimenter leur stratégie. Elles permettent de renforcer des partenariats et une politique d'attractivité souvent associée au développement de formations « offshore ». Les formations Erasmus Mundus

sont un simple outil et elles n'ont pas de caractère structurant. Ces établissements bénéficient déjà, le plus souvent, d'une visibilité et d'une renommée à l'international et l'outil Erasmus Mundus n'est pas considéré comme un déterminant de leur attractivité.

« Erasmus Mundus est un outil parmi d'autres d'internationalisation de l'établissement. »

## Situation 3 : la formation Erasmus Mundus, un outil à l'impact limité sur la stratégie pour les établissements n'ayant pas de stratégie internationale explicite

Les établissements qui n'ont pas de stratégie à l'international clairement affirmée n'ont pas davantage de stratégie particulière pour les formations Erasmus Mundus. L'activité internationale de ce type d'établissements s'établit généralement au niveau des enseignants-chercheurs qui coopèrent avec leurs homologues étrangers sans que ces collaborations ne soient nécessairement formalisées au niveau institutionnel. L'implication dans des formations Erasmus Mundus n'est pas systématiquement portée politiquement. Pour ces établissements, les effets du programme

Erasmus Mundus sur leur stratégie à l'international restent limités et périphériques.

Il apparaît donc que les formations Erasmus Mundus ont un effet limité sur les stratégies à l'international des établissements à l'exception notable des établissements à faible visibilité internationale. Néanmoins, la plupart des établissements qui disposent de ces formations vont utiliser le programme dans un objectif d'attractivité et de renforcement de partenariat.

## {2}

## L'utilisation du programme Erasmus Mundus par les établissements français

La volonté de créer ou de participer à la création des masters et doctorats Erasmus Mundus répond à plusieurs objectifs qui ne sont pas exclusifs les uns des autres :

■ **transformer une coopération entre enseignants et chercheurs en un partenariat institutionnel ou renforcer les partenariats existants** : la motivation des établissements français est alors de renforcer des coopérations préexistantes et de répondre à une stratégie clairement explicitée de cibler les partenariats avec un nombre limité d'établissements étrangers ;

■ **chercher un label et renforcer la visibilité à l'international** : il s'agit pour les établissements de

s'afficher comme un établissement de qualité au niveau européen, reconnu par un label d'excellence ;

■ **attirer des étudiants étrangers de très haut niveau** : les formations Erasmus Mundus permettent aux établissements d'accéder à des étudiants de haut niveau qui sont susceptibles d'alimenter les laboratoires en futurs doctorants ;

■ **ne pas être en décalage par rapport aux autres établissements** : les établissements indiquent qu'il est important pour eux d'être présents sur les formations Erasmus Mundus en raison de la présence d'autres établissements avec lesquels ils peuvent être en concurrence (à la fois sur le plan national et le plan européen).

« Nous avons beaucoup de contacts existants. Mais cela a permis de développer [...] de nouveaux partenariats avec de nouveaux départements dans le cadre de ce partenariat. Le master conjoint donne un cadre très contraignant, mais il permet d'aller très loin dans la structuration des partenariats. »

« Les masters Erasmus Mundus sont très importants. Ils ont été mis en avant dans le cadre de la candidature IDEX, à la fois comme preuve d'excellence et comme outil pour le recrutement des meilleurs futurs chercheurs. »

« Tous les établissements veulent un Erasmus Mundus. C'est le label de reconnaissance ultime sur un double diplôme. »

L'interrogation des établissements témoins (c'est-à-dire des établissements qui ne sont pas impliqués dans une formation Erasmus Mundus - Action 1) renforce les conclusions sur les différentes motivations : la non-participation ne résulte pas d'un choix stratégique délibéré mais de l'échec

de leurs propositions de formation jusqu'alors. Globalement, les établissements français ont participé à la soumission de 717 projets dont 123 ont été sélectionnés, soit un taux de sélection général de 17%.

## {2.1}

## Des partenariats et des collaborations développés

### Consolidation des partenariats

L'inscription d'un établissement dans des formations Erasmus Mundus a pour effet principal de valoriser des partenariats de recherche préexistants (formel ou informel) et de structurer et consolider les réseaux de recherche.

« Une des dynamiques les plus courantes pour le montage des consortiums Erasmus Mundus : autour de coopérations plus anciennes dans la recherche. Il faut déjà un réseau établi. L'expérience montre que cela fonctionne mieux si cela part de relations individuelles / au niveau des équipes. Ensuite cela peut remonter au niveau des institutions. »

« Grâce à ces différentes formations nous avons pu renforcer nos partenariats de façon ciblée sur certaines thématiques. Cela nous a permis de renforcer nos partenariats de recherche et augmenter nos contributions dans les dispositifs de recherche. »

Les partenaires étrangers des établissements français coordonnant des formations Erasmus Mundus estiment que ces programmes ont permis un approfondissement des relations avec les partenaires français notamment parce qu'ils sont l'occasion de mieux connaître les spécialités, les domaines d'excellence et les forces de chacun des établissements. Dans certains cas, les partenariats formés dans le cadre de formations Erasmus Mundus peuvent même constituer un premier pas vers des actions de structuration de coopération de recherche.

« Le partenariat est très efficace. Aujourd'hui, nous savons que l'on peut compter sur les autres partenaires pour répondre à un Appel A Propositions, même si les délais sont restreints : nous connaissons les spécialités des autres, leurs contraintes, etc. » (Etablissement partenaire)

« Plusieurs projets ont été déposés dans la continuité du partenariat. Si certains n'ont pas abouti, il y a déjà un projet en cours. » (Etablissement partenaire)

## Partenariats avec les acteurs du monde socio-économique

Dans le cadre des formations Erasmus Mundus, les relations avec les acteurs du monde socio-économique et notamment avec les entreprises existent mais sont encore assez peu développées. Le label Erasmus Mundus permet cependant d'améliorer l'intérêt des entreprises pour le monde de l'enseignement et de la recherche. Dans certains

cas (encore rares), les entreprises peuvent financer un certain nombre de bourses. Ainsi, il est souvent indiqué que les entreprises ont un intérêt dans ces formations parce qu'elles leur offrent un accès à des étudiants de très haut niveau, mais que ces entreprises sont encore rarement enclins à financer des bourses eux-mêmes.

« Grâce au Master Erasmus Mundus, de nouveaux contacts se créent avec des entreprises, qui accueillent des étudiants. Les soutenances en particulier sont des moments d'échanges, qui permettent de prendre contact. Ensuite, cela peut donner lieu à des interventions dans le Master, ou à des projets de recherche communs. Pas de contribution financière aujourd'hui des entreprises, même si c'est souhaité par l'établissement. Cela s'est fait parfois pour des bourses, mais surtout des entreprises étrangères. Ce n'est pas facile à faire en France. »

L'analyse quantitative des relations inter-établissements permet de compléter les entretiens menés.

Cette analyse porte sur 607 organisations et fait apparaître 3 344 liens et 6 principales communautés.

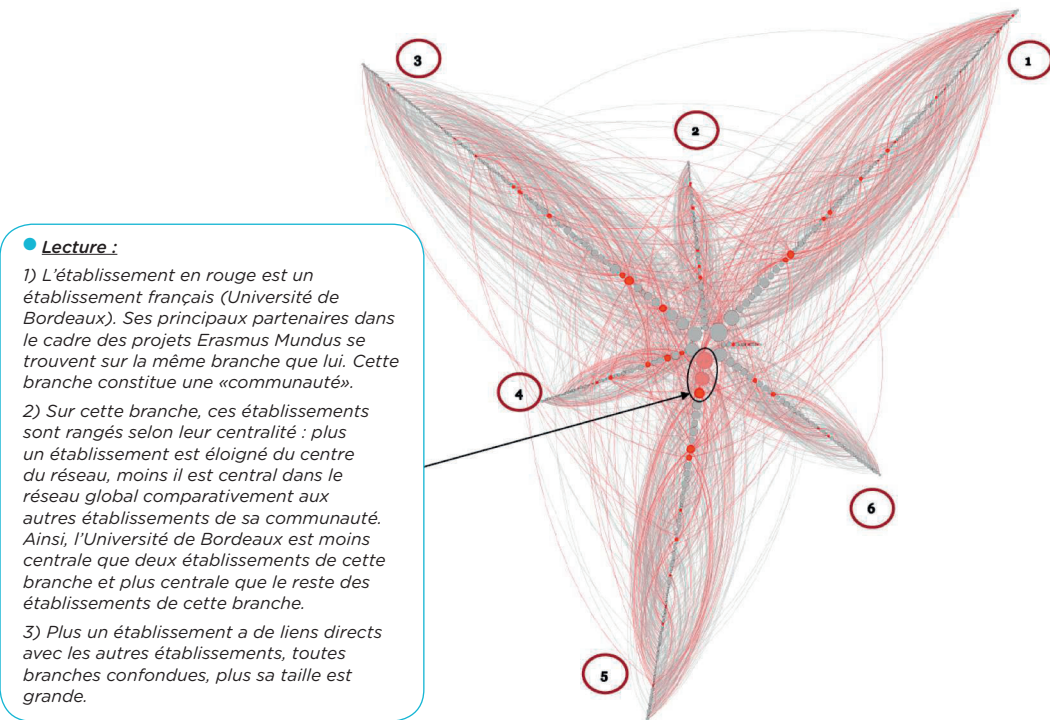
Dans un réseau, une communauté se compose d'acteurs (nœuds), fortement connectés entre eux et faiblement connectés avec le reste du réseau. Au

sein de chaque communauté, les établissements sont rangés suivant leur niveau de centralité. Plus un établissement est éloigné du centre du réseau, moins il est central dans le réseau global comparativement aux autres établissements de sa communauté. La taille des nœuds (établissements) est, quant à elle, proportionnelle au nombre de leurs relations directes. Plus un établissement a de participations dans des programmes Erasmus Mundus, plus sa taille sera grande.



● **Figure 1 : Réseau des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre des projets Erasmus Mundus**

(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)



● **Lecture :**

1) L'établissement en rouge est un établissement français (Université de Bordeaux). Ses principaux partenaires dans le cadre des projets Erasmus Mundus se trouvent sur la même branche que lui. Cette branche constitue une «communauté».

2) Sur cette branche, ces établissements sont rangés selon leur centralité : plus un établissement est éloigné du centre du réseau, moins il est central dans le réseau global comparativement aux autres établissements de sa communauté. Ainsi, l'Université de Bordeaux est moins centrale que deux établissements de cette branche et plus centrale que le reste des établissements de cette branche.

3) Plus un établissement a de liens directs avec les autres établissements, toutes branches confondues, plus sa taille est grande.

*Les 10 principaux établissements des 6 communautés :*

**Communauté 1 :**

Universitat Politecnica de Catalunya, Universidade Tecnica de Lisboa, Università degli studi di Torino, Université de Liège, Technische Universitaet Dresden, Kungliga Tekniska högskolan (KTH), Universidad nacional autonoma de Mexico, Politecnico di Torino, Université Libre de Bruxelles, Technische Universiteit Delft

**Communauté 2 :**

Lunds Universitet, Freie Universitaet Berlin, Vrije Universiteit Brussel, Università degli Studi di Napoli Federico II, Università degli Studi di Roma la Sapienza, Universiteit Antwerpen, Kozep Europai Egyetem, Stockholms Universitet, Universidade de tras-os-montes e alto douro, **Museum national d'histoire naturelle**

**Communauté 3 :**

Rijksuniversiteit Groningen, Université Catholique de Louvain, Università di Padova, **Université de Lorraine**, Universiteit van Amsterdam, Georg-August-Universität Göttingen, Università ta malta, Univerzita Karlova, Tallinn University, **Université Aix-Marseille**

**Communauté 4 :**

Katholieke Universiteit Leuven, **Université de Montpellier**, České vysoké učení technické v Praze, **Université Paul Sabatier Toulouse 3**, Università degli Studi di Padova, Luleå Tekniska Universitet, **Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**, Norges idrettshøgskole, Universidade do Porto, University of Limerick

**Communauté 5 :**

Alma Mater Studiorum - Università di Bologna, Universitat de Barcelona, **Université de Bordeaux**, Universidade de Coimbra, Universitat Autònoma de Barcelona, Universidad de Oviedo, Københavns Universitet, Universidade nova de Lisboa, **Université Pierre et Marie Curie - Paris 6**, **Université de Poitiers**

**Communauté 6 :**

Universiteit Gent, Universiteit Stellenbosch, Universidad complutense de Madrid, Uniwersytet Wrocławski, Wageningen Universiteit, **Université Paris Descartes**, Universitaet Wien, Jawaharlal Nehru University, Universitaet Stuttgart, **Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage**



Plusieurs conclusions émergent de cette analyse de réseau :

- les établissements français sont bien **présents dans toutes les communautés** issues des collaborations Erasmus Mundus ;
- les établissements français ont globalement un nombre de relations directes moyen ce qui signifie qu'ils ne font **pas partie des acteurs les plus connectés du réseau** ;
- les établissements français, bien qu'étant moyennement connectés, sont relativement centraux comparativement aux autres établissements de leurs communautés d'appartenance. Cela est dû au fait que les établissements français sont directement connectés aux établissements les plus connectés et centraux du réseau. Cette centralité se

traduit par le fait que, dans leur communauté d'appartenance, les établissements français ne constituent **pas le cœur des réseaux mais en sont très proches**. Par conséquent, ce sont des intermédiaires qui permettent une coopération entre les établissements les moins centraux et les établissements les plus centraux ;

- les projets français sont fortement distribués entre les établissements. Il n'apparaît pas de « gros » établissement français se démarquant fortement des autres.

Certains établissements français sont engagés dans peu de projets mais dans de larges consortiums (par exemple l'Université Pierre et Marie Curie) tandis que d'autres sont présents dans plusieurs projets avec des consortiums moins larges (par exemple AgroParisTech).

## {2.2}

### Une image et une attractivité renforcées à l'international

Le label Erasmus Mundus est un des éléments participant à la construction de l'image internationale des établissements. Pour les plus petits établissements, cela permet de démontrer

leur capacité à monter des formations d'excellence – gage de crédibilité pour être associé à d'autres types de projets (H2020 par exemple).

#### *Une visibilité et une notoriété renforcées*

L'analyse « arbre de décision », qui vise à corroborer quantitativement l'analyse des entretiens, permet de tirer la conclusion suivante : les établissements avec une faible notoriété internationale, quelle que soit leur taille, déclarent des effets plus élevés sur leur attractivité en participant au programme Erasmus Mundus. Parallèlement, les formations Erasmus Mundus ont un effet limité sur l'image des établissements visibles sur le plan international contrairement aux établissements moins connus, et ce, quelle que soit leur taille.



« Ces formations ont une influence sur l'image de l'établissement à l'étranger. Nous avons pu constater qu'il était plus facile d'être impliqué dans des consortia et que des universités à l'international nous proposaient davantage de venir les rejoindre dans des projets de recherche. »

Les formations Erasmus Mundus sont clairement connues et reconnues comme des vecteurs de notoriété et d'attractivité des établissements d'enseignement supérieur. Sans en avoir fait l'expérience, les établissements ne participant pas à une formation Erasmus Mundus estiment tous qu'une implication leur permettrait d'être plus attractifs.



« Avoir des formations Erasmus Mundus pourrait nous permettre : d'accentuer la diversité culturelle en accueillant des étudiants d'autres origines ; d'avoir une meilleure attractivité, une meilleure ouverture internationale, d'accentuer le développement de notre processus qualité. » (Etablissement témoin)



« Erasmus Mundus c'est l'apothéose de l'internationalisation universitaire. C'est un rayonnement au niveau européen. » (Etablissement témoin)

L'impact sur la notoriété de l'établissement est d'autant plus fort qu'un travail de promotion et de communication est réalisé autour de ces formations. Pour maximiser l'impact des formations sur l'attractivité, les établissements doivent s'en servir et les utiliser comme outils de communication.

« Erasmus Mundus nous a incités à communiquer au niveau international, chose que l'on n'aurait pas faite sans notre implication dans ce programme. Cela nous a poussé à nous faire connaître au niveau international. »

Ces résultats d'ensemble sont toutefois à nuancer, dans la mesure où, bien que participant à l'image globale de l'établissement, les gains de notoriété et d'attractivité se font moins ressentir au niveau de l'établissement en tant que tel qu'au niveau des formations elles-mêmes ou des départements / composantes / disciplines concernés au sein des établissements.

« L'effet n'est pas forcément évident à mesurer. La notoriété passe souvent par le programme, plus que par l'établissement. Mais, ce qui est certain, c'est que les formations Erasmus Mundus apportent une notoriété nouvelle et font connaître l'établissement à des gens qui n'auraient pas candidaté hors Erasmus Mundus. Les formations Erasmus Mundus n'ont pas changé l'image de l'établissement pour le cycle ingénieur, déjà bien installée. Pour ce qui est des masters, cela n'a pas été mesuré. Mais la limite vient du fait que beaucoup de masters hors Erasmus Mundus sont en français, ce qui peut être une barrière. »

Les effets sur l'image et la notoriété fluctuent notamment en fonction de la renommée internationale initiale des établissements. Les établissements ayant un moindre prestige à l'international bénéficient fortement des effets de leur participation au programme tandis que cet effet est plus faible pour ceux ayant une visibilité déjà bien installée.

Les responsables des formations Erasmus Mundus considèrent également que l'attractivité de ces formations vient d'abord du label européen (et des bourses associées) et moins des établissements qui sont impliqués dans ces formations.

### Une différenciation des étudiants étrangers accueillis

D'un point de vue quantitatif, les effets des formations Erasmus Mundus sur l'attractivité des établissements sont difficiles à mesurer sur des critères objectifs et tangibles. Néanmoins, si nous comparons les nationalités des étudiants en mobilité entrante en France avec celles des étudiants inscrits dans les formations Erasmus Mundus, celles-ci diffèrent sensiblement.

Alors que les étudiants originaires d'Afrique représentent toujours plus de 40% de la mobilité étudiante entrante en France entre 2009 et 2016<sup>8</sup>, ces derniers ne sont que 11% dans le programme Erasmus Mundus à effectuer un séjour d'études en France sur la période 2009-2016. Plus

spécifiquement, les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) sont très peu représentés dans les séjours d'études en France dans le cadre du programme Erasmus Mundus (2,2%) alors qu'il représente environ un quart de la mobilité étudiante entrante en France.

La France accueille donc proportionnellement davantage d'étudiants d'Amérique (21% pour Erasmus Mundus contre 9% au niveau national) et notamment une forte proportion d'Amérique latine (17%), d'Asie (32% pour Erasmus Mundus contre 24% au niveau national) et d'Europe (36% pour Erasmus Mundus contre 24% au niveau national)

« Cela représente tout de même peu d'étudiants, sur les 36 000 inscrits. Cependant, cela permet d'avoir des pôles d'excellence et de toucher des étudiants différents. Sans ces formations, l'université toucherait moins d'étudiants étrangers. »

<sup>8</sup> Les données sont issues des différents Repères et Références statistiques sur l'enseignement, la formation et la recherche publiés entre 2009 et 2016 par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour l'année 2009-2010, 8% des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur français avaient une nationalité d'un pays du continent américain, 46% une nationalité d'un pays du continent africain, 24% d'un pays du continent asiatique ou océanien et 22% d'un pays du continent européen. Pour l'année 2015-2016, les pourcentages sont les suivants : 9% pour le continent américain, 45% pour le continent africain, 22% pour l'Asie-Océanie et 24% pour l'Europe. Nous constatons une très grande stabilité des origines des étudiants étrangers par grand continent.

Les participations des 70 établissements français représentent 13% de l'ensemble des participations. Dans le même temps, ces établissements accueillent

15% des étudiants en mobilité d'études. La France a donc un niveau d'attractivité plutôt élevé.

● **Tableau 5 : Poids des pays en % des séjours d'études d'étudiants dans le cadre de formations Erasmus Mundus (pour les pays qui accueillent des formations Erasmus Mundus)**

(source : données Erasmus Mundus fournies par l'EACEA, exploitation Technopolis France)

	POIDS DU PAYS EN % DES SÉJOURS D'ÉTUDES D'ÉTUDIANTS	POIDS DU PAYS EN % DES PARTICIPATIONS DANS LES PROJETS ERASMUS MUNDUS
Allemagne	10%	9%
Autriche	2%	1%
Belgique	6%	5%
Chypre	0%	0%
Croatie	0%	0%
Danemark	3%	2%
Espagne	12%	10%
Estonie	0%	1%
Finlande	2%	2%
France	15%	13%
Grèce	1%	1%
Hongrie	2%	1%
Irlande	1%	1%
Islande	0%	0%
Israël	0%	0%
Italie	9%	9%
Lettonie	0%	0%
Lituanie	0%	0%
Luxembourg	0%	0%
Malte	0%	0%
Norvège	3%	2%
Pays Bas	6%	6%
Pologne	2%	3%
Portugal	6%	6%
République Tchèque	2%	2%
Roumanie	1%	1%
Royaume Uni	8%	6%
Slovaquie	0%	0%
Slovénie	1%	1%
Suède	6%	5%
Suisse	0%	1%
Turquie	0%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>86%</b>

Les objectifs de la participation des établissements français au programme Erasmus Mundus relèvent ainsi principalement d'une volonté de s'internationaliser, c'est-à-dire être plus attractif et développer des partenariats à l'étranger. Toutefois, bien que la construction de curricula et d'activités renforçant les compétences internationales,

interculturelles et professionnelles des acteurs, étudiants et personnels des établissements, ne semblait pas être le principal objectif, l'impact des projets Erasmus Mundus sur la qualité de l'ensemble des formations et des pratiques professionnelles au sein des établissements est important.

## {3}

## Des effets importants sur la qualité de l'offre de formation des établissements français

Trois effets importants du programme Erasmus Mundus peuvent être identifiés au sein des établissements français d'enseignement supérieur : la diffusion de la démarche qualité européenne, l'internationalisation des curricula et l'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers.



## {3.1}

### Une démarche qualité qui se diffuse à l'établissement

L'obligation de mettre en œuvre une démarche qualité est un élément constitutif d'Erasmus Mundus. De façon générale, les formations qui s'inscrivent dans ce programme bénéficient de procédures qualité souvent plus développées qu'au niveau national et ont ainsi été des éléments précurseurs pour de nombreux établissements. Cet effet levier s'explique en particulier par la confrontation avec d'autres pratiques nationales plus développées sur ces aspects (dans les pays d'Europe du Nord notamment) et l'obligation de travailler à l'émergence de processus communs. Au sein des universités notamment, où cette exigence qualité ne s'imposait pas de façon aussi systématique pour les formations « classiques », la démarche qualité liée à Erasmus Mundus engage les établissements à améliorer leurs pratiques. Pour ce qui est des écoles délivrant le titre d'ingénieur, la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) exige également le suivi d'une procédure qualité poussée, l'effet levier du programme Erasmus Mundus sur ces pratiques se fait donc moins ressentir.

L'implication dans ces formations est considérée comme un moyen d'impulser des changements autour de certaines pratiques administratives liées à

la mise en œuvre concrète de diplômes impliquant plusieurs établissements de pays différents :

- développement de modèles génériques d'accords de partenariat;
- traduction en anglais de différents documents (formulaire d'inscription, livret d'accueil des étudiants...);
- développement de procédures de conversion des notes et de sélection des étudiants notamment.

**Certains établissements indiquent que la formation Erasmus Mundus a imposé de revoir toutes les pratiques administratives pour répondre aux prérequis de la Commission européenne. Ils précisent que cela a été très bénéfique, en incitant à transposer des pratiques européennes et à sortir ainsi des pratiques « franco-françaises ».**

La quasi intégralité des établissements mentionne une professionnalisation accrue de leurs personnels administratifs dans les modalités de gestion de la mobilité étudiante diplômante, grâce aux moyens financiers et humains apportés par la participation au programme. Le pilotage administratif et pédagogique effectué par les coordinateurs français est salué par les partenaires étrangers.

« Sur le plan administratif, l'université coordinatrice a toujours été très claire sur les dossiers à compléter, l'utilisation des bourses, les budgets, les critères de sélection ». (Etablissement partenaire)

« Nous avons beaucoup appris du coordinateur français, que ce soit au niveau du suivi administratif que de la coordination pédagogique. » (Etablissement partenaire)

Si, aujourd'hui, les processus mis en place pour les formations Erasmus Mundus sont pour la plupart mobilisables dans le cadre d'autres formations, l'enjeu est celui de la diffusion.

« Ces masters fonctionnent bien et sont attractifs. Ils tirent le reste des formations vers le haut. On s'en sert comme bonnes pratiques pour nos autres formations. »

« C'est un catalyseur incroyable. C'est vraiment une révolution pour l'établissement. Cela permet d'apporter des innovations aux enseignants-chercheurs, aux techniciens, à l'administration. Mais ça prend du temps. Pour l'administration par exemple : ils ont dû apprendre à accepter et valider des accords faits en anglais. Cela ne se faisait pas avant. Pareil pour les partenariats et le sponsoring, avec des textes qui n'existaient pas en anglais. Cela se fait doucement. Mais aujourd'hui, ça fait une base pour d'autres programmes de partenariats. C'est pareil pour le supplément au diplôme, qui est un modèle aujourd'hui pour »

« C'est un label. C'est un apport de financement mais surtout de qualité, de culture de l'international. Je suis convaincue de la nécessité de poursuivre l'effort dans ce sens-là. Mais ça nécessite des efforts, en termes d'organisation interne pour le suivi. Il faut améliorer nos dispositifs internes pour s'adapter. Mais pérenniser le dispositif est difficile. Le mode de fonctionnement Erasmus Mundus, pour les équipes qui ont émergé, a créé une véritable culture de la qualité. Ça reste un acquis dans la composante, et ça connaît une certaine diffusion. Ça fait un petit peu tâche d'huile. »

« Une des conséquences pour nous des formations Erasmus Mundus : on a été obligés de se structurer en service pour répondre à ces appels d'offres car c'est trop lourd pour les enseignants-chercheurs. On a maintenant une cellule d'aide au montage de projets Erasmus Mundus et H2020. On a recruté une personne à temps plein pour gérer nos programmes Erasmus : on monte en qualité et en professionnalisme. Ça nous oblige à upgrader les postes (obligation d'être bilingue). On voit arriver des compétences que nous n'avions pas avant, c'est un bond qualitatif énorme. Erasmus Mundus nous a permis de nous structurer et de nous professionnaliser, et c'est un vrai intérêt pour nous »

Il existe cependant un certain nombre de freins à la diffusion des processus qualité, à savoir :

- le turnover des personnels administratifs ;
- le cloisonnement des formations et des disciplines et le manque d'échanges entre les responsables administratifs ;
- le sous-dimensionnement des services des relations internationales ;
- le manque de volonté au niveau politique concernant les questions de diffusion.

« Les bonnes pratiques se répliquent peu à peu au sein des autres formations internationales. Mais il manque parfois un guichet unique au sein de l'établissement, ce qui débouche sur le fait que le travail des uns et des autres peut parfois doubler. Souvent, chaque UFR gère ses étudiants internationaux dans son coin. »

## {3.2}

### Des innovations pédagogiques partagées

L'obtention du label « Erasmus Mundus » favorise le développement d'innovations pédagogiques, par le caractère très international des étudiants, mais aussi par les moyens disponibles. Plusieurs innovations pédagogiques ont pu être plus particulièrement développées dans le cadre de ces formations :

- cours en langue anglaise et construction du cours selon une pédagogie plus anglo-saxonne ;
- écoles d'été, faisant le lien entre la formation, la recherche, l'industrie, permettant des échanges

entre les promotions et ouvertes à d'autres étudiants/doctorants ;

- développement de modules de remise à niveau en ligne, mis à disposition des étudiants avant le démarrage de la formation ;
- revalorisation de la place du mémoire de Master, en particulier dans les sciences dites « dures » pour l'obtention du diplôme ;
- initiation de modules d'enseignement et de diplômes exportables dans des pays étrangers.

« Les masters Erasmus Mundus ont demandé beaucoup d'énergie. Toute cette énergie-là n'a pas forcément d'essaimage au niveau de tout le département de formation concerné. On travaille là-dessus, avec les nouveaux outils européens. Le bilan est très positif. Ça a permis à des collègues d'ouvrir leur offre de formation, d'attirer de nouveaux publics, de s'ouvrir à de nouvelles méthodes pédagogiques (TIC, cours en anglais). »

## L'intégration des formations Erasmus Mundus

Par les moyens disponibles et le profil des étudiants, ces formations peuvent être considérées comme à l'écart des autres formations des établissements. Cependant, les contraintes qui pèsent sur les établissements (en particulier les contraintes budgétaires) et la volonté d'utiliser les formations Erasmus Mundus comme un levier d'amélioration du contenu de l'offre globale de formation ont conduit à une certaine **intégration de ces formations dans des ensembles plus importants**. Cela donne

donc lieu à des modules communs entre les étudiants Erasmus Mundus et d'autres étudiants, à l'ouverture des écoles d'été à d'autres étudiants que le public cible de départ, etc. **L'existence de formations Erasmus Mundus est donc un vecteur d'internationalisation des formations, en particulier si les établissements et les responsables d'une mention font le choix de maximiser les possibilités d'échanges entre les étudiants Erasmus Mundus et les autres.**



« Les parcours Erasmus Mundus sont organisés en parallèle d'autres parcours, avec certains enseignements en commun. Et donc cela se diffuse, car cela bénéficie à un grand nombre d'étudiants. Les Masters Erasmus Mundus ont été construits en partant d'une base qui existait. Avec la fusion, l'Université a revu toute son offre de formation et les masters Erasmus Mundus ont une forte influence. »

## L'offre de cours en anglais et en français langue étrangère (FLE)

Au-delà des effets de diffusion « directs », les formations Erasmus Mundus ont souvent été un des premiers lieux de développement des cursus en anglais. Aujourd'hui, les responsables d'établissements sont nombreux à promouvoir le développement de ce type de cours, en s'appuyant

sur les exemples Erasmus Mundus. Cela passe parfois par le développement de modules dédiés aux enseignants-chercheurs pour qu'ils développent des cours en anglais, ou par la mise en place d'un service dédié à la traduction de supports de cours.



« Sur le modèle du master Erasmus Mundus, on a ouvert un master purement local en anglais. Cette formation cible les étudiants qui n'ont pas eu de bourse, qui sont de bons étudiants mais qui n'ont pas les moyens de payer. Les deux formations ont la même maquette et le même contenu avec des professeurs différents. Cela permet à de très bons étudiants de pouvoir suivre ce cursus. Avec la création de ce master local en anglais, on incite nos étudiants locaux à faire un parcours international »

Pour ce qui est des écoles d'ingénieurs plus particulièrement, il est important de préciser que les mouvements promus par les responsables européens du programme Erasmus Mundus

sur l'innovation pédagogique (cours en langue étrangère, utilisation des TIC...) ont été concomitants avec les priorités de la Conférence des Titres d'Ingénieurs.



« Les demandes au niveau du programme Erasmus Mundus vont dans le même sens / même mouvement que les demandes de la CTI (cours en anglais, Grande Ecole Virtuelle, MOOC...). Les dynamiques se rejoignent, car elles suivent des tendances mondiales. C'est important d'être actif par l'innovation pour être reconnu au niveau international (les écoles d'ingénieurs sont connues en France, moins ailleurs). Ces étudiants-là vont chercher l'excellence. Cela oblige à être performant. Ce sont des étudiants qui questionnent, qui en veulent. L'excellence vient de cela : leur parcours et leurs demandes. Cela pousse le consortium à chercher des intervenants de bon niveau, en phase avec la réalité, reflétant différentes cultures, différents pays. Tout cela demande une agilité intellectuelle, qui est un critère d'excellence dans le monde dans lequel on vit. »

Si les cours en anglais représentent une partie très importante des cours dispensés dans le cadre d'Erasmus Mundus, plusieurs établissements ont profité de l'obtention du label pour développer

et renforcer leur offre de formation en « Français Langue Etrangère », offre aujourd'hui mise à disposition de l'ensemble des étudiants étrangers non francophones.



## Les diplômes conjoints

Enfin, malgré l'intérêt de la Commission européenne pour la mise en place de diplômes conjoints dans le cadre des formations Erasmus Mundus, presque aucune formation Erasmus Mundus coordonnée par un établissement français n'a abouti à la mise en œuvre concrète d'un tel diplôme (en particulier à cause de la diversité des systèmes éducatifs et des réglementations entre pays européens).

L'intérêt des diplômes conjoints n'est pas fortement reconnu par les acteurs d'autant que les étudiants semblent avoir une forte préférence pour l'obtention de diplômes doubles ou multiples, diplômes spécifiques délivrés par chacun des établissements partenaires, plutôt que par l'obtention d'un diplôme unique délivré conjointement par les établissements partenaires.

### {3.3}

## Un accueil personnalisé des étudiants étrangers à développer

### Des conditions d'accueil très favorables

De façon générale, la participation à une formation Erasmus Mundus permet aux établissements participants de proposer des modalités d'accueil plus personnalisées que pour l'accueil classique d'étudiants internationaux : procédures administratives (voyage, visa, logement, ouverture de comptes bancaires...), accueil dédié, organisation d'événements culturels spécifiques, cours de langue...

Certains établissements ont réussi à ouvrir les modalités d'accueil développées dans le cadre d'Erasmus Mundus aux autres catégories d'étudiants étrangers. Plusieurs établissements indiquent que les formations Erasmus Mundus les ont incités

à concevoir des modalités d'accueil différentes de ce qui était traditionnellement proposé par les établissements. **Pour certains aspects, les formations Erasmus Mundus ont permis de développer une offre de services particulière, qui ensuite a pu se diffuser à d'autres étudiants étrangers (négociation pour des places au CROUS pour moins d'un an, connaissance des procédures pour l'obtention des visas, etc.).** A titre d'exemple, un établissement indique que la formation Erasmus Mundus l'a conduit à proposer une Charte qualité pour les diplômes internationaux qui sert de référence dans l'établissement pour le conventionnement.

« Ces pratiques se sont diffusées au reste de l'école, qui accueille chaque année 450 étudiants étrangers aujourd'hui. Presque tous les services sont disponibles pour les autres étudiants étrangers. La mutualisation (grâce au nombre) facilite les discussions, avec le Crous, les opérateurs locaux... Le master Erasmus Mundus a conduit à une très forte amélioration des services pour les étudiants étrangers au sein de l'école. Le statut est très privilégié dans l'école par rapport à l'Université, grâce à la possibilité de s'impliquer plus fortement dans le suivi des étudiants. »

La participation au programme Erasmus Mundus et aux Masters conjoints Erasmus Mundus donne les moyens de créer ou de développer des outils et des procédures d'accueil performants, qui peuvent être diffusables et mobilisables pour l'accueil de tous les étudiants étrangers. Cependant, répliquer et diffuser plus largement ces modalités de gestion de la mobilité étudiante est, dans les faits, difficile à réaliser. Cette diffusion est cependant plus facile au sein des écoles, qui bénéficient d'un budget par étudiant (français ou international) plus élevé et

qui accueillent un nombre plus réduit d'étudiants étrangers. L'hyper personnalisation des services offerts aux étudiants Erasmus Mundus ne les rendent pas aisément répliquables à l'intégralité des étudiants étrangers accueillis par les établissements. Il est à noter que les pratiques d'accueil des étudiants étrangers sont très différentes d'un établissement à l'autre, rendant difficile la détection de grandes tendances en termes de diffusion de ces pratiques d'accueil.

« C'est davantage que pour les étudiants étrangers « standards » et cela ne se diffuse pas trop, car cela demande beaucoup d'énergie et de ressources. Sauf au niveau du CROUS. Au départ, la convention était seulement pour les étudiants du Master. Aujourd'hui, une convention a été signée au niveau de l'établissement, pour tous les étrangers. »

« Accompagnement très personnalisé dans ces programmes où l'établissement est coordonnateur. Pratiques de très haute qualité. Cela donne des exemples de bonnes pratiques au sein de l'établissement. Il est parfois difficile de diffuser, par manque de moyen (possible avec des masters internationaux, avec des frais d'inscription plus élevés). Mais en tout cas, cela donne une idée de vers où on veut aller. Et certaines choses peuvent être mutualisées. »

## Des étudiants suivis après l'obtention du diplôme

L'accompagnement des étudiants Erasmus Mundus se poursuit également après l'obtention du diplôme au moment du suivi de leur devenir.

« C'est la priorité des responsables du master et c'est une réalité. La mesure se fait grâce à différentes enquêtes de suivi (6 mois, 12 mois, 18 mois). »

Pour les responsables pédagogiques, les formations Erasmus Mundus ont un impact positif indéniable sur l'employabilité et la carrière des étudiants. D'une part, les taux de placement (en emploi ou en études) sont importants, et, d'autre part, les compétences acquises au cours du master

sont une plus-value sur le marché du travail. La capacité à être mobile, l'apprentissage du travail dans des environnements culturels différents ou multiculturels sont des facteurs de différenciation pour les étudiants, au-delà de l'excellence.

« Le positionnement professionnel des étudiants est excellent. Il y a une grande différence entre les emplois qu'ont ces étudiants Erasmus Mundus et nos étudiants nationaux même s'ils sont également de bon niveau. »

Les données de la dernière enquête réalisée par l'Association Erasmus Mundus<sup>9</sup> montrent que la poursuite d'études est importante après un tel master. Dans les 6 mois après l'obtention du diplôme, plus de 22% sont en poursuite d'études et notamment en doctorat. Pour ceux ayant intégré le marché du travail (69%), 85% sont en emploi dans les 6 mois. L'accès à l'emploi diffère selon la

discipline et le pays d'origine. Dans une étude plus ancienne, J. Calmand<sup>10</sup> montre que « les jeunes en emploi dans les pays du Sud semblent avoir moins de difficultés à valoriser leur master sur leur marché du travail où sans doute la concurrence entre les diplômes de l'enseignement supérieur est moins accrue ».



<sup>9</sup> Kruger T. et alii (2017), Erasmus Mundus. Graduate impact Survey, 41 pages, Erasmus Mundus Association.

<sup>10</sup> Calmand J. (2013), Les mobilités en cours d'études, un passeport pour l'insertion professionnelle ? Le cas des/du cursus Erasmus Mundus, Journal of international Mobility, Vol.1 (1), pp.125-143, Peter Lang.

## Conclusion

*Une pérennité à construire*

Les Masters conjoints Erasmus Mundus marquent fortement les établissements français d'enseignement supérieur participants. Ils sont utilisés comme un outil d'internationalisation de l'établissement pour attirer les étudiants étrangers de haut niveau et développer des partenariats de recherche. **Son principal impact réside dans la dissémination des processus qualité, des innovations pédagogiques et des modes d'accueil des étudiants étrangers dans les établissements.**

Pour autant, la pérennité de ces formations après l'arrêt des financements européens est problématique. La quasi-totalité des établissements interrogés indique que la fin des financements de la Commission européenne signe à terme la fin des Masters Erasmus Mundus. Certaines universités ont

déjà dû, par le passé, arrêter des formations, faute de moyens. Certains établissements indiquent qu'ils peuvent arriver à faire vivre une cohorte mais que sans bourse, il est impossible de faire venir les étudiants du même niveau que ceux qui viennent avec une bourse. L'absence de financement remet en question la poursuite du partenariat à un même niveau d'excellence et la pérennité des formations. Sans financement, il s'avère difficile pour les établissements (notamment pour les universités) d'offrir le même niveau de prestation. A cet égard, une différence substantielle existe entre les universités et les écoles, ces dernières étant plus adaptables face à la perte de financements car bénéficiant de plus de souplesse, au niveau légal et dans les faits pour ce qui est de fixer les frais d'inscription.

« Ce sont des formations qui s'arrêteront sans le financement européen, car elles sont très coûteuses. L'université n'a pas l'assise budgétaire pour financer ce type de projets en propre. Des formations ont déjà été arrêtées dans le passé pour ces raisons. Cependant, l'Université et les enseignants-chercheurs ont conservé des contacts au niveau de la recherche. »

« Il n'y a que des financements européens qui peuvent porter le financement de ce type de programme. C'est une erreur de vouloir que ces formations se gèrent toutes seules. Elles vont toutes se casser la figure. »

Si certains établissements ont mis en place des partenariats avec des entreprises, les cofinancements venant du secteur privé restent très limités. Aucune entreprise n'est susceptible d'apporter des financements stables et comparables à ceux apportés par la Commission européenne.

Certains établissements estiment toutefois que des voies de pérennisation pourraient être envisageables. Les conditions de pérennisation de ces formations sont de quatre ordres :

- que le master ait atteint un niveau d'attractivité et de reconnaissance important et suffisant pour continuer à attirer des étudiants de haut niveau ;
- qu'un réseau fort et un écosystème dense aient été créés autour du master pour

continuer à être soutenu par les acteurs après l'arrêt du financement de bourses ;

- qu'un financement dégressif de transition soit assuré par l'Europe pendant quelques années pour laisser le temps aux établissements de trouver des alternatives tout en continuant à assurer la qualité de la formation ;
- que des compléments de financements soient mobilisés par le biais d'autres outils (Initiatives d'excellence - IDEX, Knowledge and Innovation Communities - KIC - par exemple).

Il apparaît clairement que nombre d'établissements sont au stade de la réflexion concernant la pérennisation des formations Erasmus Mundus.

« Aujourd'hui, l'établissement travaille sur les modèles économiques de ces formations internationales. Il faut étudier la possibilité de réduire certains coûts, d'associer des partenariats privés. Mais cela dépend des domaines. Cela va être certainement compliqué de continuer sans financement, car l'international c'est cher. »

« Il faut avoir une réflexion sur la pérennisation et la valorisation du partenariat. On peut imaginer une réunion avec ces partenaires pour voir comment prolonger ce partenariat dans d'autres configurations. »

## Conclusion

Au-delà des financements, la difficulté majeure des établissements face à l'arrêt des financements des bourses est la perte concomitante du label. En effet, la visibilité apportée par le label qualité Erasmus Mundus est un outil majeur d'attractivité. Sans le label, les formations perdent une partie de leur valeur et il devient plus difficile pour ces formations d'attirer les étudiants, remettant alors en question leur pérennisation.

« Si le consortium perd le soutien financier de l'UE, ils essaieront de continuer. Un point très important : le label. C'est le plus important, car c'est un label de qualité et qu'il permet d'être visible dans le monde entier. Cependant, le soutien financier et les bourses sont utiles aussi : pour attirer des visiting scholars (diversité de l'enseignement), pour attirer des étudiants (même s'ils n'ont pas la bourse, ils candidatent pour au départ). »

« C'est un label. J'ai envie de pousser des enseignants-chercheurs à en monter. C'est un apport de financement mais surtout de qualité, de culture de l'international. Je suis convaincue de la nécessité de poursuivre l'effort dans ce sens-là. Mais ça nécessite des efforts, en termes d'organisation interne pour le suivi. Il faut améliorer nos dispositifs internes pour s'adapter. Mais pérenniser le dispositif est difficile. »

« Tant qu'on arrive à recruter des étudiants on peut tourner facilement. Les bourses nous sécurisent. Il faudrait réussir à sécuriser la venue de 5-7 étudiants grâce à des bourses. L'idée est d'utiliser notre réseau pour financer notre formation. Il faut trouver des modalités pour pérenniser. Mais c'est difficile à monter. On a envisagé des pistes de crowdfunding. On se cherche encore à ce niveau-là. »

**Annexe 1** *Bonnes pratiques et préconisations*

Bonnes pratiques repérées :

- utilisation d'un projet Erasmus Mundus pour transformer une collaboration interpersonnelle entre enseignants-chercheurs en un partenariat institutionnel,
- constitution d'un réseau de partenaires industriels et co-construction de modules de formation,
- intégration du parcours Erasmus Mundus dans une mention de master,
- mobilisation des financements disponibles dans le cadre des IDEX / I-SITE, pour compléter ou remplacer les financements européens,
- mise en place d'une « cellule » Erasmus + dans les établissements,
- décharge horaire / gratification « spécifique » pour les enseignants / enseignants-chercheurs en charge de la

- coordination d'une formation internationale,
- utilisation du cadre administratif Erasmus Mundus pour l'ensemble des formations internationales de l'établissement,
- mutualisation des compétences acquises par les équipes au travers de montage et de la mise en œuvre de projets de formations Erasmus Mundus via une gestion intégrée,
- participation systématique aux réunions organisées par l'Agence Erasmus + France,
- développement de cours en français langue étrangère,
- développement de modules en ligne pour la mise en œuvre des étudiants internationaux,
- ouverture des écoles d'été au-delà des étudiants de la formation Erasmus Mundus,
- organisation d'une conférence annuelle ou biennale avec les anciens étudiants du master.

● **Les préconisations découlant des constats présentés plus haut sont les suivantes :**

Préconisations relatives aux effets du programme Erasmus Mundus sur les stratégies à l'international des établissements français d'enseignement supérieur participant à ce programme	<b>P1</b> - Conduire une réflexion globale sur la façon d'inclure de façon plus systématique Erasmus + dans la définition de la stratégie internationale des établissements d'enseignement supérieur
Préconisations relatives aux effets des formations Erasmus Mundus sur les partenariats internationaux	<b>P2</b> - Mener une réflexion sur l'introduction de modalités innovantes de relations entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs socio-économiques
	<b>P3</b> - Organiser une conférence annuelle ou biennale avec les anciens étudiants des masters Erasmus Mundus afin de créer des liens entre les laboratoires de recherche et les entreprises d'accueil des anciens étudiants.
Préconisations relatives à la pérennité des formations Erasmus Mundus	<b>P4</b> - Davantage et mieux anticiper l'arrêt potentiel des financements européens en menant une réflexion sur les solutions envisageables le plus en amont possible.
	<b>P5</b> - Réfléchir à la mobilisation des financements disponibles dans le cadre d'autres dispositifs nationaux (IDEX, ANR, ...), européens et internationaux (financements provenant de fondations par exemple) pour financer l'aspect « formations » des masters.
	<b>P6</b> - Approfondir la réflexion sur la continuité de l'octroi du label « Erasmus Mundus » après la fin du financement européen et faire des propositions opérationnelles à la Commission européenne.
Préconisations relatives aux effets du programme Erasmus Mundus sur les pratiques des établissements participants à ce programme	<b>P7</b> - Mettre en place au sein des établissements une « cellule » Erasmus + ou au minimum une personne référente pour la sensibilisation des équipes pédagogiques, l'accompagnement des enseignants-chercheurs pour le montage de projets et le suivi administratif.
	<b>P8</b> - Mieux valoriser l'implication des personnels impliqués dans la gestion des formations Erasmus Mundus
	<b>P8.1</b> - Afin de limiter le turnover, conduire une réflexion au sein des établissements sur la pertinence de l'octroi d'un bonus financier ou d'une décharge horaire supplémentaire pour les personnels enseignants et les personnels administratifs impliqués dans la gestion des formations Erasmus Mundus. <b>P8.2</b> - Revoir le système de prise en compte de l'implication des personnels dans les formations Erasmus Mundus.

## Annexe 1

Préconisations relatives aux effets du programme Erasmus Mundus sur les pratiques des établissements participants à ce programme

**P9** - Renforcer la diffusion des acquis issus des formations Erasmus Mundus en termes de pratiques administratives et pédagogiques vers les autres formations internationales des établissements.

**P10 - Faire de la mutualisation et de la capitalisation de l'ensemble des bonnes pratiques un enjeu prioritaire**

**P10.1** - Faire des COMUE et des réseaux d'écoles (Centrale, Polytech, INSA, etc. .) des lieux de réflexion, de mutualisation et de capitalisation des bonnes pratiques en matière de montage et de gestion des projets Erasmus Mundus.

**P10.2** - Utiliser Erasmus Mundus comme un moyen de mieux connaître la manière dont les établissements partenaires étrangers mobilisent et gèrent leurs relations avec le secteur privé.

**P10.3** - Donner les moyens humains nécessaires à l'Agence Erasmus + France pour réaliser un travail d'identification des bonnes pratiques puis les diffuser auprès des établissements français.

**P10.4** - Donner les moyens humains nécessaires à l'Agence Erasmus + France pour créer un réseau des établissements français impliqués dans les formations Erasmus Mundus et organiser une conférence annuelle des établissements afin d'échanger sur les bonnes pratiques, les difficultés et les moyens de les dépasser.



## QUI SOMMES-NOUS ?

**L'Agence Erasmus+ France / Education Formation** assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus + et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Groupement d'intérêt public (GIP)  
placé sous la tutelle de deux ministères

(ministères en charge de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle),  
l'Agence est située à Bordeaux.

Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus + (2014-2020) est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.



© Agence Erasmus+ France / Education Formation  
24-25 quai des Chartrons 33080 Bordeaux Cedex

---

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut

Auteurs : Technopolis France : Léonor Rivoire, Patrick Eparvier, Olivier Mallet, Alain N'Ghauran

Septembre 2017

ISSN : 2554-0165

Imprimeur : BLF impression



L'Observatoire  
Erasmus +